



Renforcement des capacités pour la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux

Rapport de la réunion d'experts de la FAO

Siège de la FAO (Rome) • 30 Septembre – 3 Octobre 2008



Renforcement des capacités pour la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux

**Rapport de la réunion d'experts de la FAO
Siège de la FAO (Rome)
30 Septembre – 3 Octobre 2008**

D. Fraser
R.M. Kharb
C. McCrindle
J. Mench
M. Paranhos da Costa
K. Promchan
A. Sundrum
P. Thornber
P. Whittington
W. Song

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L' ALIMENTATION ET L' AGRICULTURE
Rome, 2009**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminés ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de l'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

ISBN 978-92-5-206146-5

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au

Chef

de la Sous-division des politiques et de l'appui
en matière de publications électroniques

Division de la communication

FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou, par courrier électronique, à
copyright@fao.org

Sommaire

Remerciements	v
Participants à la réunion	vii
Déclarations d'intérêt	xiii
Abréviations et acronymes	xv
Résumé	xvii
Préface	xxiii
1. Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Modalités	2
1.3 Champ d'application	2
1.4 Autres considérations	3
2. Incidence et avantages des bonnes pratiques assurant le bien-être des animaux	5
3. Démarches adaptées au niveau culturel	7
4. Science et recherche	11
4.1 Favoriser l'application de la science du bien-être animal	11
4.2 Diffusion de l'information scientifique	14
4.3 Evaluation scientifique du bien-être animal	14
4.4 La science: base pour des normes	15
5. Normes et législation	17
5.1 Normes et programmes d'assurance pour le bien-être des animaux	17
5.2 Législation	18
5.3 Normes et accords internationaux	19
6. Renforcement des capacités pour l'amélioration du bien-être animal	21
6.1 Education	21
6.2 L'engagement et la sensibilisation	21
6.3 Formation	23
6.4 Communication	25

7. Stratégies pour la mise en œuvre du renforcement des capacités	27
7.1 Bien-être animal et responsabilité sociale des entreprises	27
7.2 Alliances	28
7.3 Bien-être animal, commerce et accès aux marchés	33
8. Problèmes clé	35
9. Recommandations	37
Références et autres ressources	41
Annexe A. Programme de la réunion	45
Annexe B. Curriculum vitae des experts	49
Annexe C. Liste des documents	53
Annexe D. Liste des principaux événements de promotion du renforcement des capacités lié au bien être animal	57
Annexe E. Considérations historiques	59

Remerciements

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) voudrait exprimer toute sa gratitude à tous les experts, les personnes ressources et celles qui ont assisté à la réunion et participé à la préparation de ce rapport soit en offrant leur temps et leur expertise, des données et autres informations importantes, soit en relisant ou en faisant des commentaires sur le document.

Sa gratitude s'étend aussi à tous ceux qui ont répondu à la demande de données faite par la FAO et ont ainsi attiré notre attention sur des informations difficiles d'accès et pas forcément disponibles dans la littérature courante et la documentation officielle.

La FAO remercie également l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de la Commission européenne, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), la société royale pour la prévention, la cruauté envers les animaux (RSPCA), la Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA), la Protection mondiale des Animaux de Ferme (PMAF ou Compassion in world Farming), l'Eurogroupe pour les animaux et les éleveurs laitiers du Canada pour leur soutien à la participation de certaines des personnes ressources.

Participants à la réunion

Experts

David Fraser (Président)

Professeur et titulaire en bien-être animal
Faculté des systèmes agricoles et alimentaires, et Centre de W. Maurice Young
d'éthique appliquée,
Université de Colombie britannique
(Canada)

Carmen Gallo

Professeur
Faculté vétérinaire
Université de l'Est,
(Chili)¹

R.M. Kharb

Président
Conseil du bien-être animal d'Inde,
Ministère de l'environnement et des forêts
(Inde)

Cheryl M. E. McCrindle

Professeur,
Service principal de santé publique vétérinaire
Faculté vétérinaire,
Université de Pretoria
(République d'Afrique du Sud)

Joy Mench

Professeur et directeur du Centre de bien-être animal,
Service des sciences animales,
Université de Californie, Davis
(Etats-Unis d'Amérique)

¹ N'a pu assister

Mateus J.R. Paranhos da Costa

Professeur d'éthologie et de bien-être animal,
Service des sciences animales,
Faculté d'agriculture et de sciences vétérinaires (FCAV)
Université d'Etat de Sao Paulo (UNESP)
(Brésil)

Kittipong Promchan

Fonctionnaire vétérinaire principal
Service du développement de l'élevage
(Thaïlande)

Song Wei

Fondé de pouvoir et professeur,
Université des sciences et technologies de Chine (USTC)
Directeur,
Institut de droit de l'USTC
(République populaire de Chine)

Albert Sundrum

Professeur,
Chef de service,
Service de santé et de nutrition animales,
Faculté de science agricole écologique,
Université de Kassel
(Allemagne)

Peter Thornber

Directeur des stratégies et communications du bien-être animal en Australie
Branche du bien-être animal
Intégrité des produits en santé animale et végétale,
Service d'agriculture, des pêches et des forêts du gouvernement australien
(Australie)

Paul Whittington

Directeur,
Formation en bien-être animal,
Université de Bristol,
Ecole de science vétérinaire clinique, division de science des animaux de ferme,
Bristol
(Royaume-Uni)

Personnes ressources

Franck Berthe

Fonctionnaire principal scientifique
Unité de santé animale et de bien-être des animaux
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Réjean Bouchard

Sous-directeur
Politique, production laitière et éleveurs laitiers du Canada
(Canada)

Carmen Bullon

Juriste
Service de développement des lois
Bureau juridique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
(FAO)

Maria Ferrara

Expert national adjoint,
Unité de bien-être animal,
Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne
(CE)

Andrea Gavinelli

Chef d'Unité
Bien-être animal,
Direction générale de la santé et des consommateurs
Commission européenne

Charlotta Jull

Juriste,
Service droit et développement,
Bureau juridique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
(FAO)

Gardner Murray

Président de la commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et
l'Océanie
Organisation mondiale de la santé (OIE)

Anni McLeod

Fonctionnaire principal

Information en élevage

Branche de l'analyse de secteur et des politiques,

Division de production et de santé animales,

Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Julio Pinto

Fonctionnaire de santé animale

Service santé animale, Division de production et de santé animales

Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Melba B. Reantaso

Spécialiste des ressources halieutiques (aquaculture),

Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture, pêches et aquaculture

Division de la gestion,

Département des pêches et d'aquaculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Adolfo Sansolini

Conseiller en politiques commerciales

Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux

Société internationale de protection des animaux,

Protection mondiale des Animaux de Ferme (PMAF ou Compassion in world Farming)

Eurogroupe pour les animaux

Karin Schwabenbauer

Conseillère principale en politiques vétérinaires

Service de santé animale

Division de production et de santé animales,

Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Jordi Serratosa

Chef d'Unité

Santé animale et bien-être des animaux,

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Rohana P. Subasinghe

Fonctionnaire principal des ressources halieutiques (aquaculture),
Service de la gestion et de la conservation de l'aquaculture, pêches et aquaculture
Division de la gestion,
Département des pêches et d'aquaculture
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Jessica Vapnek

Juriste,
Service de développement des lois
Bureau juridique,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Secrétariat**Daniela Battaglia**

Fonctionnaire en production animale,
Service de production animale, Division de production et de santé animales,
Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Irene Hoffmann

Chef,
Service de production animale, Division de production et de santé animales,
Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Samuel Jutzi

Directeur,
Division de production et de santé animales, Département de l'agriculture et de la
protection des consommateurs
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Simon Mack

Fonctionnaire principal,
Service de production animale,
Division de production et de santé animales, Département de l'agriculture et de la
protection des consommateurs
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Déclarations d'intérêt

Sur les 11 experts invités à la réunion, 10 ont pu y assister. Aucun des participants n'a déclaré d'intérêts dans les sujets abordés.

Abréviations et acronymes

AWF	Formation en bien-être animal (Animal Welfare Training)
CABI	Offices agricoles du CAB INTERNATIONAL (Bureau agricole du Commonwealth)
COE	Conseil de l'Europe
DFD	viande sombre ferme et sèche
CE	Communauté européenne
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAWC	Conseil pour le bien-être des animaux d'élevage (Farm animal Welfare Council)
HAS	Association pour l'abattage sans cruauté (The humane slaughter association)
VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
HSI	Société internationale pour le traitement des animaux sans cruauté (Humane society International)
FIL	Fédération internationale de laiterie
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
SFI	Société financière internationale
OIV	Office international de la viande
ONGs	Organisations non gouvernementales
NSPCA	Conseil national des sociétés de prévention de la cruauté envers les animaux
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

OIE	Organisation mondiale de la santé animale
PSE	viande pâle molle et exsudative
RSPCA	Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux
RU	Royaume-Uni
UN	Nations Unies
USA	Etats-Unis d'Amérique
OMS	Organisation mondiale de la santé
WSPA	Société mondiale pour la protection des animaux

Résumé

1. Les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux incluent la prévention et le traitement des maladies et des blessures; la prévention et la réduction de la douleur, du stress et autres états négatifs; et la mise à disposition de régimes alimentaires et de conditions de vie adaptés aux besoins et à la nature des animaux.

2. De nombreuses bonnes pratiques pour le bien-être des animaux sont très bénéfiques pour les animaux mais aussi pour les personnes. En améliorant la santé et la productivité des animaux, elles contribuent à maintenir l'apport alimentaire des personnes qui produisent et utilisent les produits d'origine animale. Elles assurent les revenus des petits éleveurs et aide ainsi à préserver la stabilité des communautés rurales. Les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux peuvent aussi contribuer à la sécurité sanitaire des aliments et à la santé et au bien-être psychologique des personnes. Une approche du bien-être des animaux qui se concentre sur les avantages pour les personnes a toutes les chances de réussir en particulier dans les régions du monde où de nombreuses personnes connaissent la pauvreté et la faim. Notamment dans les régions du monde où la pauvreté et la faim sont présentes, une approche du bien-être animal qui met en évidence les bénéfices pour la personne a beaucoup plus de chance de réussir.

3. La façon de traiter les animaux dépend des croyances et des valeurs, variables selon les cultures, sur la nature des animaux et leur signification morale. Les cultures diffèrent également sur la priorité qu'elles donnent aux caractéristiques du bien-être des animaux telles que la santé et la nutrition contre l'absence de douleur et de stress. Le fait de considérer les animaux comme des êtres «sentants», comme cela est renforcé par la science moderne, se répand par l'éducation scientifique et vétérinaire et incite encore davantage à la sauvegarde du bien-être des animaux.

4. L'étude scientifique du bien-être des animaux est un domaine de recherche multidisciplinaire. Il a commencé principalement suite aux problèmes de bien-être dus à la production animale intensive, mais ces méthodes sont applicables plus généralement à tous les systèmes de production et aux problèmes mondiaux d'abattage et du transport «sans cruauté» des animaux. Il est nécessaire de développer les connaissances sur le bien-être des animaux dans les pays en cours de développement économique notamment en établissant une coopération avec les centres ayant cette expertise.

5. Pour mettre en oeuvre les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux, son évaluation scientifique est un élément clé des efforts à réaliser. L'évaluation du bien-être implique de nombreux éléments et de nombreux critères. Il est préférable d'utiliser une telle évaluation dans une approche systémique qui cherche à identifier les causes

d'un bien-être insuffisant et qui recherche des possibilités d'intervenir avec succès dans tout le système ou toute la chaîne de production. L'évaluation du bien-être des animaux devrait être réalisée avec la participation de toutes les personnes impliquées, de manière à tenter de comprendre les conceptions et les pratiques traditionnelles des participants, et les atouts matériels qu'ils peuvent apporter pour résoudre les problèmes de bien-être des animaux.

6. Des normes et des programmes très variés ont été élaborés afin d'assurer la réalisation des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux. Ils comprennent (a) codes de bien-être volontaire, souvent lancés par les organisations industrielles, (b) des programmes d'entreprise, souvent utilisés par les détaillants et les restaurants, (c) des programmes de différenciation des produits qui permettent aux consommateurs d'acheter en choisissant, (d) des normes légales, et (d) des accords internationaux élaborés par traité ou par des organisations intergouvernementales. Par la promotion du bien-être des animaux, les différents types de programmes atteignent également des objectifs politiques et commerciaux et ils ont différents points forts et points faibles. Une approche juridique par exemple sera efficace uniquement si les ressources nécessaires sont allouées à sa gestion et à sa mise en application. Pour une situation donnée, une analyse est nécessaire pour déterminer quels programmes seraient les plus efficaces pour promouvoir les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux et comment la mise en place de ces programmes pourrait être bénéfique pour les animaux et les personnes.

7. Le renforcement des capacités pour la réalisation des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux implique quatre éléments: (a) l'éducation pour développer la sensibilisation au bien-être animal et la compréhension de son importance pour une production animale réussie; (b) la volonté d'encourager l'implication active des personnes travaillant avec les animaux; (c) la formation à des techniques spécifiques, et (e) la communication entre les différentes organisations internationales, entre les partenaires et les formateurs, et entre les différents services du gouvernement, les organisations professionnelles et toutes celles impliquées dans le bien-être des animaux. Le renforcement des capacités nécessite une ouverture aux connaissances et aux ressources locales. Plutôt que de chercher à imposer des normes qui ne sont pas réalisables immédiatement, le renforcement des capacités devrait encourager les participants à résoudre les problèmes selon leurs compétences de manière à ce qu'ils puissent atteindre les normes requises dans le futur. Finalement, la formation devrait être faite par les organisations et le personnel locaux; l'expertise externe étant plus efficace pour la formation des futurs formateurs.

8. Les stratégies que la FAO pourrait adopter pour favoriser les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux sont les suivantes:

- (i) La FAO et les autres organisations mondiales devraient inclure de manière proactive, le bien-être des animaux comme un élément fondamental de leurs projets, intégrés avec et contribuant à d'autres objectifs tels que la sécurité sanitaire des

aliments et la sécurité alimentaire, la santé humaine et la santé animale, la viabilité de l'environnement, la sécurité du personnel, le développement rural, l'égalité entre les sexes et la justice sociale.

(ii) Pour que le renforcement des capacités pour la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux soit efficace, des alliances entre les organisations basées sur une connaissance partagée des objectifs, des rôles reconnus et complémentaires des différents acteurs et des efforts coordonnés seront nécessaires. La FAO pourrait coopérer et encourager les alliances avec d'autres organisations telles que:

- les agences internationales ayant un intérêt dans le bien-être des animaux, y compris l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui élabore des normes sur le bien-être des animaux reconnues internationalement, met au point des stratégies pour le bien-être des animaux dans certaines régions à travers ses Commissions régionales et désigne certains Centres collaborateurs de recherche sur le bien-être des animaux;
- les organisations internationales d'éleveurs qui sont les chefs de file du bien-être des animaux dans leurs domaines respectifs et pourraient servir d'intermédiaire pour impliquer les producteurs locaux dans le renforcement des capacités;
- parmi les organisations non gouvernementales (ONG), y compris les ONG impliquées dans le bien-être des animaux et les ONG de développement, nombreuses sont celles qui jouent déjà un rôle important dans la promotion des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux;
- les gouvernements et les organisations multilatérales qui soutiennent la formation et le renforcement de la sensibilisation au bien-être des animaux; et
- certaines entreprises du secteur privé et des institutions financières qui incluent le bien-être des animaux dans leurs programmes de responsabilité sociale.

(iii) Etant donné que le bien-être des animaux est de plus en plus lié aux échanges commerciaux et à l'accès aux marchés, la FAO et les autres agences pourraient apporter leur aide aux pays dont les revenus sont les plus faibles afin que les producteurs de ces pays soient en mesure de participer à ces échanges. Le renforcement des capacités est également nécessaire pour que les petits et moyens producteurs ne soient pas désavantagés par rapport aux grands producteurs. L'aide aux petits producteurs à communiquer et partager leurs ressources pourrait augmenter leur aptitude à mettre en place des directives ou des normes, réduire les coûts de production et de transport et leur permettre de commercialiser leurs produits en plus grande quantité.

9. Bien que les problèmes liés au bien-être des animaux soient extrêmement variés, certains d'entre eux se posent au niveau mondial tels que le transport, en particulier sur de longues distances, la gestion de la phase d'abattage et de pré-abattage, l'approvisionnement suffisant en eau et en nourriture, la contention des animaux par l'homme, l'abattage des animaux malades ou de faible valeur commerciale et l'élevage des animaux dans des conditions inadaptées à leur génétique. Ces problèmes constituent des points de départ logiques pour l'évaluation des besoins, le renforcement des

capacités, le matériel de formation, les projets de recherche et la création de mesures incitatives. De plus, pour les fermiers pauvres ou sans terre, leur fournir des conditions de vie satisfaisantes est souvent le premier pas vers la possibilité de dispenser les soins appropriés aux animaux. De ce fait, l'amélioration du bien-être économique des propriétaires d'animaux à petits revenus fait partie des efforts prioritaires pour l'amélioration du bien-être des animaux.

10. Sur la base de leurs réflexions, les experts ont proposé les recommandations suivantes:

- (i) L'amélioration du bien-être des animaux dans les systèmes de production alimentaire peut jouer un rôle significatif dans l'amélioration du bien-être des personnes par exemple en améliorant l'accès aux aliments d'origine animale, en augmentant les résultats économiques grâce à une meilleure productivité du bétail, en améliorant l'efficacité des animaux de trait et en réduisant les risques pour la santé publique grâce à une meilleure sécurité alimentaire et une meilleure santé des animaux. Prêter attention au bien-être des animaux peut-être tout spécialement bénéfique pour les pays moins développés économiquement par l'amélioration de la technologie, l'amélioration de l'accès aux marchés et l'incitation à la coopération internationale. Pour encourager les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux dans les pays moins développés économiquement, la FAO devrait donner la priorité aux pratiques bénéfiques aussi bien pour les personnes que pour les animaux.
- (ii) Au-delà d'avantages pratiques et économiques, l'intérêt pour le bien-être des animaux peut apporter des bénéfices sociaux plus larges. Il peut contribuer à promouvoir une éthique de soin; il peut constituer une force de cohésion sociale au sein de la famille, une communauté ou une entreprise; enfin, des relations positives avec les animaux sont un facteur important de bien-être humain (et animal également). Ces avantages devraient être reconnus dans les programmes de renforcement des capacités.
- (iii) Le bien-être des animaux ne devrait pas être considéré comme un problème indépendant mais comme un des objectifs sociaux importants parmi tant d'autres tels que la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, la santé humaine et la santé animale, la durabilité environnementale, la sûreté du personnel, le développement rural, l'égalité des sexes et la justice sociale.
- (iv) Pour atteindre ses objectifs en matière de bien-être des animaux, la FAO devrait, dans une première phase, s'assurer que le bien-être des animaux fait partie intégrante et participe à ses programmes déjà existants dans des domaines comme la santé et la nutrition animales, le développement du bétail, la viabilité des revenus et les réponses d'urgence lorsque les animaux sont impliqués.
- (v) Le bien-être des animaux est largement influencé par le comportement humain. Pour renforcer les capacités d'amélioration du bien-être des animaux, la FAO (ainsi que les organisations qui mettent en oeuvre des projets sponsorisés par la FAO) devrait tenter de comprendre et nouer le dialogue avec les personnes travaillant avec les animaux. Elle devrait reconnaître leurs normes culturelles, leurs

connaissances et leurs capacités, coopérer avec eux afin d'identifier les moyens d'améliorer le bien-être des animaux de telle sorte qu'ils atteignent plus facilement leurs objectifs et encourager leurs idées innovantes et leur propre recherche de solutions aux problèmes.

- (vi) D'une manière générale, l'amélioration du bien-être des animaux devrait débiter par une évaluation des risques et des possibilités dans l'ensemble du système ou de la chaîne de production et par une détermination des améliorations pratiques possibles dans une situation donnée. L'évaluation devrait inclure une évaluation scientifique des besoins et du bien-être des animaux et l'estimation du risque afin d'identifier les causes d'un bien-être insuffisant. Dans de nombreux cas, la démarche la plus efficace est probablement un processus d'amélioration permanente basée sur des objectifs réalisables plutôt que sur l'apport de procédures radicalement différentes basées sur des technologies et des valeurs étrangères.
- (vii) Dans certains cas, les programmes formels d'assurance du bien-être des animaux (lois nationales, accords internationaux, programmes d'entreprise, et autres) sont d'excellents guides et facteurs incitatifs pour l'amélioration du bien-être des animaux et peuvent faciliter l'accès à certains marchés. Au sein de son évaluation des risques et des possibilités, la FAO devrait prendre en considération le rôle et les avantages éventuels de tels programmes et de tout renforcement des capacités nécessaire pour aider les pays et les producteurs désireux d'en faire partie à y parvenir.
- (viii) La recherche sur le bien-être des animaux démontre scientifiquement le bien fondé de nombreuses pratiques et normes sur le bien-être des animaux. La FAO devrait envisager de travailler avec les centres spécialisés dans la science du bien-être des animaux afin de permettre aux pays membres d'accéder aux résultats de la recherche dans ce domaine et d'encourager la recherche concernant des problèmes importants pour les pays en développement économique.
- (ix) De nombreux pays sont intéressés par la mise en place ou la révision de leur législation sur le bien-être des animaux, dans certains cas pour appliquer des normes établies. La FAO devrait envisager de travailler avec d'autres organisations afin de fournir l'assistance adéquate sur la législation du bien-être des animaux aux pays qui en font la requête.
- (x) Bien que les problèmes concernant le bien-être des animaux soient extrêmement variés, plusieurs problèmes se singularisent et représentent des priorités majeures dans de nombreuses régions et systèmes de production. Ce sont: le transport, l'abattage (y compris la gestion de la phase précédant l'abattage), la nourriture et l'eau, les méthodes de contention et de manipulation du troupeau, l'abattage et l'élimination des animaux malades ou de faible valeur commerciale et le maintien des animaux dans des conditions inadaptées à leurs caractéristiques génétiques. Ce type de problèmes constitue des points de départ logiques pour les efforts de renforcement des capacités. De plus, sachant que la pauvreté peut gravement limiter la capacité des propriétaires à prendre soin de leurs animaux, la réduction de la pauvreté des producteurs d'animaux est une priorité majeure pour améliorer le bien-être des animaux.

- (xi) L'amélioration du bien-être des animaux au niveau mondial nécessitera des partenariats stratégiques. En particulier, la FAO devrait travailler en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui élabore des normes internationales ainsi que des stratégies régionales pour le bien-être des animaux à travers certaines de ses Commissions régionales, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres institutions ayant un rôle actif au niveau international. Elle devrait aussi travailler avec les universités et les organisations de producteurs, les organisations oeuvrant pour le bien-être des animaux et autres organisations non gouvernementales pertinentes, les institutions financières et le secteur privé afin d'aider au financement, l'application et la communication des initiatives liées au bien-être des animaux. La FAO devrait également faciliter le partenariat avec les organisations ayant des compétences complémentaires (telles que les organisations avec des capacités de financement et celles avec des compétences dans la formation) dont la coopération pourrait soutenir la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux.
- (xii) La FAO devrait identifier et employer des personnes, spécialisées dans le bien-être des animaux et ses applications, afin de mettre en oeuvre ces recommandations.

Préface

Le bien-être animal est une composante clé d'un secteur de l'élevage responsable. Il est admis que c'est un élément indispensable des programmes visant à améliorer la santé animale, à augmenter la production animale et les programmes de réponse en cas de catastrophe naturelle où les animaux sont impliqués. Le bien-être joue un rôle important dans la définition de l'adéquation entre les caractéristiques génétiques des animaux et l'environnement dans lequel ils sont élevés.

D'autre part, la FAO reconnaît que les pratiques pour le bien-être des animaux, outre leurs conséquences positives évidentes, ne sont pas suffisamment appliquées à tout le secteur dans les systèmes traditionnel et moderne.

Pour donner une place plus explicite et stratégique au bien-être animal et à sa mise en pratique, la division de production et de santé animales de la FAO (AGA) a tenu cette réunion d'experts dans le but d'obtenir des conseils spécifiques de la meilleure expertise disponible sur la nécessité de renforcer les capacités pour la mise en place de bonnes pratiques pour le bien-être des animaux. Il est aussi reconnu qu'en plus des experts choisis, il existe une grande quantité d'informations et d'intérêts au sein des groupes et des organisations impliquées concernés par le bien-être animal, y compris les organisations non gouvernementales, les éleveurs et les associations de producteurs, les groupements professionnels et les universités.

Pour tirer partie de ces nombreuses ressources, une tribune ouverte s'est tenue avec la réunion d'experts dans laquelle toutes les parties intéressées étaient invitées à exposer leurs points de vue aux experts. Ce fut une expérience particulièrement enrichissante et cette formule sera réutilisée lors des futures réunions d'experts.

La session des experts fut extrêmement productive et leur rapport est d'une qualité exceptionnelle; dans l'histoire de la division AGA, cette réunion d'experts fut l'une des plus approfondies, précise et productive jamais réalisée. Les experts, les personnes ressource associées et le remarquable président de la réunion, le professeur David Fraser, méritent félicitations et hommages pour leur contribution à un résultat si réussi.

Evidemment, même la meilleure des réunions d'experts est de peu d'utilité si ses recommandations ne sont pas prises en compte et mises en pratique. Le programme d'AGA vise à assurer un secteur de l'élevage responsable qui aborde le bien-être animal non de façon autonome mais de telle sorte qui s'intègre dans le développement du secteur dans son ensemble.

Le renforcement des capacités est une composante importante des mandats de la FAO; AGA est engagée dans l'amélioration de la sensibilisation, le renforcement des synergies et des coopérations, la création et la diffusion des informations liées au bien-être animal. La division lance actuellement un site Internet interactif et participatif, en association avec des partenaires clés des secteurs public et des sociétés civiles, impliqués dans le bien-être animal.

Les résultats de la réunion d'experts arrivent à un moment très opportun car la FAO se prépare pour son nouveau Cadre stratégique et le Pan à évolution continue correspondant.

Celui-ci offre la possibilité d'intégrer des dimensions de bien-être animal de façon systématique comme cela a été recommandé par la réunion d'experts dans le programme de l'Organisation en faveur d'un secteur de l'élevage plus responsable.



Samuel Jutzi

Directeur

Division de santé et de production animales

1. Introduction

1.1 CONTEXTE

Le bien-être des hommes et celui des animaux sont étroitement liés. Dans de nombreuses régions, un approvisionnement sûr en nourriture des personnes repose sur l'état de santé et la productivité des animaux qui dépendent à leur tour des soins et de l'alimentation que les animaux reçoivent. De nombreuses maladies chez l'homme proviennent des animaux et la prévention de ces maladies animales est importante pour garantir la santé humaine. Environ un milliard de personnes dans le monde, incluant de nombreux un grand nombre personnes démunies, dépendent directement des animaux pour leurs revenus, leur statut social et leur sécurité, ainsi que pour leur alimentation et leur habillement, et le bien-être de leurs animaux est essentiel pour leurs revenus. Par ailleurs, pour beaucoup de personnes, une relation positive avec les animaux constitue une importante source de confort, de contact social et d'identification culturelle.

L'utilisation des animaux dans la production d'aliments (qui est celle qui implique de loin le plus grand nombre d'animaux utilisés par l'homme) connaît actuellement des changements rapides. Dans les pays les plus industrialisés, la production basée sur des régimes alimentaires à base de céréales (en particulier la production de volaille et de porc) a radicalement évolué vers une plus grande concentration d'animaux dans des unités plus importantes en nombre plus limité, le plus souvent élevés en milieux confinés. Dans certains pays, le nombre d'élevages de volailles et de porcs représente maintenant moins d'un dixième du nombre présent il y a un demi-siècle, sachant que ce nombre beaucoup plus limité d'élevages produit beaucoup plus. Les changements sont encore plus spectaculaires dans les pays dont les économies sont moins développées. Au cours de ces cinquante dernières années, la production et la consommation de viande dans les pays dont l'économie est en développement¹ ont évolué et considérablement augmenté, et représente actuellement plus de la moitié de la production mondiale de viande. Ces augmentations massives en terme de production ont concerné des systèmes de production très variés y compris l'agriculture de subsistance, la production commerciale à petite échelle et la production industrielle qui utilisent les méthodes développées dans les pays industrialisés. Les caractéristiques de ces différents systèmes de production associés au transport et à l'abattage d'un nombre considérable d'animaux soulèvent toute une série de problèmes concernant le bien-être des animaux.

Dans ce contexte, la population humaine mondiale et la demande en produits d'origine animale correspondante continuent d'augmenter et atteignent des niveaux sans précédent. Cette escalade dans l'augmentation des productions animales qui en résulte soulève de nombreux problèmes éthiques, y compris de développement durable de

¹ Dans ce rapport, le terme «pays dont l'économie est en développement» est utilisé pour les pays «en développement» par opposition aux pays «développés» dans la classification standard de la FAO.

l'environnement et d'accès à l'alimentation qui doivent être considérés en parallèle avec l'inquiétude croissante concernant le bien-être des animaux.

Le bien-être des animaux est également le sujet de préoccupation d'un champ émergent de la recherche scientifique. L'essentiel du travail de base a été réalisé dans les pays économiquement développés et se concentre sur les problèmes des systèmes de production animale intensive. Cependant, les méthodes utilisées dans la science du bien-être animal sont largement applicables à toute une gamme de problèmes observés dans le domaine des méthodes de production mais aussi au problème global de bien-être rencontrés lors de l'abattage et du transport.

Enfin, le bien-être des animaux est progressivement reconnu comme un facteur essentiel pour le succès du développement international. Il fait partie intégrante des programmes d'amélioration de la santé des animaux, de développement de l'élevage, de réponse aux catastrophes naturelles lorsque les animaux sont concernés et d'amélioration de l'adéquation entre les caractéristiques génétiques des animaux et l'environnement dans lequel ils se trouvent. Les agences de développement qui ne prennent pas en compte le bien-être des animaux peuvent passer à coté de possibilités d'amélioration du quotidien des populations dont les revenus dépendent des animaux. De plus, la mise en conformité avec les normes du bien-être des animaux peut promouvoir l'amélioration de la technologie et donner accès aux marchés internationaux à des produits issus de pays moins développés, et ainsi contribuer au développement.

Pour toutes ces raisons, la FAO a décidé de se concentrer de façon plus explicite et stratégique sur le bien-être des animaux dans ses activités de renforcement des capacités des pays en cours de développement économique.

1.2 MODALITÉS

Pour orienter ses activités, la FAO a réuni une consultation d'experts destinée à apporter des conseils sur «le renforcement des capacités afin de mettre en place de bonnes pratiques pour le bien-être des animaux». La consultation d'experts a débuté par un appel lancé auprès des personnes possédant une expertise dans le domaine.

Les experts ont alors été choisis en fonction de leur expertise et de leur diversité géographique. Il a été demandé explicitement aux experts de travailler selon leurs compétences et de ne pas représenter les intérêts ou les points de vue de toute organisation à laquelle ils appartenaient. Un appel a également été lancé auprès des organisations et des personnes intéressées afin qu'ils présentent leur avis et leur position aux experts le lundi 29 septembre 2008. Les experts se sont alors réunis pour 4 jours (du 30 septembre au 3 octobre 2008) de discussion et de rédaction de rapports. Lors de cette réunion, les experts étaient également en contact avec les 14 personnes ressources (8 employés de la FAO et 6 provenant d'autres organisations) ainsi qu'avec 4 personnes de la FAO qui faisaient office de secrétariat pour le meeting.

1.3 CHAMP D'APPLICATION

Dans toute discussion sur le bien-être animal, une question fondamentale est de savoir quels types ou espèces animales il faut inclure. Le groupe d'experts a décidé de porter son attention sur le bien-être des animaux d'élevage (animaux domestiques terrestres

utilisés pour la production d'aliments), incluant les animaux de trait. Par conséquent, la discussion s'est concentrée sur le bétail et autres bovidés, les chevaux et autres équidés, les moutons, les chèvres, les porcs et toutes les espèces de volailles communément élevées pour la viande et les œufs. De nombreux principes devraient aussi s'appliquer aux autres problèmes liés aux animaux tels que le contrôle des chiens errants et ils pourraient très bien-être étendus dans le futur à l'utilisation et la production des animaux aquatiques.

1.4 AUTRES CONSIDÉRATIONS

Pour leurs discussions, les experts ont noté les informations générales suivantes:

- En agriculture, il existe des liens très étroits entre le bien-être animal, la santé animale et la production animale.
- Le bien-être animal est un problème complexe, parfois une composante émotionnelle et des différences culturelles peuvent amener des personnes très motivées à préconiser différentes actions. Si l'on ne reconnaît pas ces différences, en particulier les valeurs culturelles qui existent dans les pays où la FAO est active, il est probable que les tentatives d'amélioration du bien-être animal soient rejetées.
- Les fameuses «cinq libertés» et le texte des éléments nécessaires pour y parvenir (annexe E) constituent un excellent guide éthique et pratique pour l'amélioration du bien-être animal.
- Les 12 critères du bien-être identifiés dans le projet sur la qualité du bien-être (annexe E) constituent un excellent guide sur l'évaluation scientifique du bien-être animal.
- La définition du bien-être animal adoptée par l'OIE (annexe E) expose l'objectif du concept.
- Dans le contexte des activités de la FAO, le bien-être animal peut et doit contribuer à la mise place des objectifs du millénaire pour le développement (annexe E).
- Le projet de Déclaration universelle sur le bien-être animal (WSPA 2007) développé par la Société mondiale pour la protection des animaux et soutenu par l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE) ainsi que par de nombreux gouvernements et organisations non gouvernementales constitue une excellente philosophie directrice concernant les efforts à fournir pour l'amélioration du bien-être des animaux.

2. Incidence et avantages des bonnes pratiques assurant le bien-être animal

Etant donné les liens très étroits qui existent entre le bien-être des animaux, leur état de santé et la productivité, les pratiques destinées à promouvoir le bien-être conduiront souvent à l'amélioration de la production animale:

- De bonnes méthodes de contention peuvent améliorer la croissance en réduisant la douleur, la peur et les réactions physiologiques de stress occasionnées par une contention brutale ou inappropriée.
- Des régimes alimentaires appropriés et un approvisionnement en eau suffisant permettent de préserver la santé et la productivité des animaux.
- Des conditions de vie bien adaptées aux animaux peuvent réduire la fréquence de comportements anormaux ou nuisibles.
- Un environnement et du matériel (stabulations, sols, moyens de contention) sûrs et confortables peuvent éviter les blessures et les pertes de production qui en résultent.
- Un espace suffisant peut éviter les décès liés au surpeuplement et les pertes de production.
- L'amélioration du chargement et du transport des animaux peut réduire les contusions et les blessures qui peuvent entraîner des déclassements des carcasses..
- L'utilisation de techniques et de matériel adaptés lors de l'abattage limitera la douleur, la peur et la détresse et améliorera la qualité de la viande.
- Des soins attentifs aux animaux peuvent éventuellement permettre un diagnostic précoce des maladies, des baisses de production et des problèmes comportementaux et ainsi favoriser la possibilité d'une intervention précoce.

L'amélioration de l'état de santé des animaux peut également limiter les risques pour la santé humaine en particulier dans les pays dont les économies sont en développement. La vaccination contre les maladies telles que la brucellose et la rage peuvent entraîner une baisse de la mortalité et de la morbidité des animaux et réduire la transmission potentielle de ces maladies à l'homme. La limitation du surpeuplement peut réduire le risque de diffusion de la tuberculose par les animaux et l'infection ultérieure des hommes.

La sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires sont aussi affectées par des facteurs liés au bien-être des animaux. Nourrir les animaux allaitants avec des aliments équilibrés permet de maintenir la valeur nutritionnelle du lait. La contention modérée des animaux avant et pendant l'abattage contribue à limiter les défauts qualitatifs de la viande (Gregory 2007), notamment les syndromes de viande pâle mole et

exsudative (PSE) et de viande sombre, ferme et sèche (DFD). L'amélioration de l'état de santé et du bien-être des animaux à travers un meilleur assainissement et une meilleure hygiène augmente également la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale, en diminuant par exemple la trichinose, l'échinococcose et la salmonellose.

Outre ces avantages pratiques, une interaction positive avec les animaux peut apporter des avantages psychosociologiques importants pour le bien-être humain. Cela contribue à enseigner une éthique de soins, source potentielle de cohésion sociale au sein d'une famille, une communauté ou une entreprise; et l'implication avec les animaux peut être une source de fierté, d'intérêt et de compagnie. L'intérêt pour le bien-être des animaux peut également apporter des bénéfices plus larges aux communautés humaines. Dans de nombreuses zones rurales, les revenus des petits éleveurs sont étroitement liés à la survie, l'état de santé et la productivité de leurs animaux. De ce fait, en améliorant ces facteurs, les bonnes pratiques assurant le bien-être des animaux peuvent contribuer à maintenir la prospérité, les emplois ruraux et les avantages qui résultent de la stabilité familiale et communautaire.

Enfin, lorsque les femmes sont étroitement liées aux soins des animaux de production, les bonnes pratiques assurant le bien-être des animaux peuvent améliorer la position de la femme dans les communautés rurales. Le fait de fournir aux femmes les moyens et la possibilité de soigner les vaches laitières, les volailles et autres animaux entraîne souvent un bon suivi et une bonne productivité, augmente ainsi la sécurité alimentaire des femmes et des enfants et donne du pouvoir aux femmes car elles se mettent à jouer un rôle critique dans l'apport de nourriture et de revenus pour leur famille.

Le bien-être animal est un concept complexe, c'est la raison pour laquelle les relations entre l'amélioration du bien-être animal et les autres résultats sont souvent complexes aussi. L'amélioration d'une composante du bien-être animal peut parfois avoir des effets néfastes sur d'autres composantes du bien-être; par exemple, le déplacement des animaux vers l'extérieur pour éviter les problèmes de bien-être des systèmes de confinement peut entraîner un risque supérieur vis-à-vis des intempéries, des parasites ou des prédateurs. De la même façon, l'amélioration du bien-être animal n'apporte pas nécessairement des avantages économiques; par exemple, le coût de régimes alimentaires, d'un environnement ou de soins vétérinaires de qualité peut être supérieur à l'augmentation de productivité.

Néanmoins, il existe de nombreux exemples d'amélioration du bien-être des animaux qui conduisent à des bénéfices évidents pour les hommes. Ceux-ci offre un large éventail permettant d'améliorer les résultats simultanément pour les personnes et pour les animaux. En particulier dans les régions du monde où beaucoup de gens souffrent de la pauvreté et de la faim, une démarche en faveur du bien-être des animaux qui se concentre sur les avantages pour l'homme a toutes les chances de réussir (McCrimble 1998).

3. Démarches adaptées au niveau culturel

Les 192 membres de la FAO présentent des contextes sociaux, culturels, religieux et économiques très différents. Le contexte historique de ces situations doit être reconnu et respecté d'une part du fait de son importance propre et d'autre part parce que sa reconnaissance permettra d'obtenir de bons résultats en matière de bien-être des animaux.

Toutes les principales religions du monde prônent la compassion et la bonté envers les animaux mais il existe aussi de grandes différences de croyances en ce qui concerne la nature des animaux et leur statut moral (Waldau et Patton 2006). Les religions issues d'Abraham (Christianisme, Islam et Judaïsme) proviennent principalement de cultures pastorales qui établissent une grande différence de statut moral entre les hommes et les autres espèces. Traditionnellement, ces religions attachent une grande importance à la qualité des soins apportés aux animaux, alors que dans la plupart des cas, la propriété, l'utilisation et l'abattage des animaux sont moralement acceptés. Pour certaines religions d'Orient, la frontière entre les êtres humains et les autres êtres est moins définie. De plus, certains animaux (les chats en Inde, les chiens et les chats en Occident) ont une telle importance culturelle que l'abattage de ces espèces pour l'alimentation animale fait face à une très grande résistance. Pour promouvoir les bonnes pratiques pour le bien-être animal, il faut prendre en compte les normes et les croyances religieuses, culturelles et sociales. L'encadré 1 décrit une intervention pratique pour améliorer le bien-être animal conformément aux normes culturelles de la région.

Il existe également d'importantes différences culturelles entre les peuples dans la compréhension du bien-être animal (Fraser 2008a). Dans les pays qui ont connu une révolution industrielle, les discussions sur la définition d'une vie satisfaisante pour les animaux ont tendance à suivre le débat précédent concernant le bien-être des ouvriers de l'industrie. Un point de vue (souvent exprimé par les éleveurs) consiste à attacher une grande importance à l'état de santé et au bon fonctionnement du corps et à soutenir qu'une productivité élevée est un bon indicateur du bien-être animal. Un point de vue opposé consiste à attacher une grande importance à la liberté des animaux de vivre d'une manière presque naturelle et à soutenir que le bien-être est compromis par les systèmes industrialisés de confinement même s'ils obtiennent une productivité élevée. Dans les pays dont les économies ne sont pas très industrialisées, le bien-être animal peut être considéré différemment – en particulier car il nécessite une bonne alimentation, un bon logement et une bonne protection des intempéries. Ces points de vue opposés pourraient compliquer la discussion sur le bien-être animal, mais en pratique ils constituent des points de départ variés utiles pour la promotion d'un meilleur bien-être au sein d'une culture donnée.

ENCADRÉ 1

Modernisation des gaushalas en Inde

La vache est considérée comme un animal sacré dans la culture indienne et l'abattage des vaches est interdit dans la plupart des états en Inde. Cependant, lorsque les vaches arrêtent de produire du lait, de nombreux propriétaires ne peuvent plus les entretenir et par ailleurs l'évolution vers une agriculture mécanisée a réduit la demande en bœufs (mâles) pour la force de traction. Il en résulte un grand nombre de bovins abandonnés qui représentent une nuisance publique et vivent de façon marginale dans des conditions de bien-être insuffisant.

La société indienne a une longue tradition de «gaushalas», personnes qui prennent soin des vaches indésirables. Il existe environ 4000 gaushalas en Inde et leur nombre augmente en réponse au nombre croissant d'animaux errants. Beaucoup de gaushalas ont 1000 bovins ou plus et certains en ont plus de 10000.

Le financement des gaushalas est un perpétuel défi. Pour y répondre, le Conseil pour le bien-être animal de l'Inde a lancé un programme de modernisation pour rendre les gaushalas autonomes financièrement et augmenter la valeur des vaches dans l'agriculture indienne. Les «gaushalas modèles» utilisent les bovins pour un ensemble de fonctions y compris:

- la production de biogaz à partir du fumier pour le chauffage, la cuisine, l'éclairage et la production d'électricité,
- la création de vermi-compost, un engrais organique provenant du fumier excédentaire avec l'intervention de vers de terre.
- l'utilisation de la force de traction des bœufs pour créer de l'électricité pour l'éclairage et l'irrigation,
- la production d'extrait d'urine des vaches utilisé dans la médecine indienne traditionnelle, et
- les programmes d'amélioration génétique pour les races bovines indiennes locales en utilisant des vaches sélectionnées et de la semence de taureau de grande qualité.

De plus, le personnel de «Gaushalas Modèles» forme les fermiers locaux à utiliser les bœufs comme force de traction avec de meilleures charrettes et de meilleurs outils agricoles afin de leur permettre d'utiliser la force de traction plutôt que des méthodes mécanisées coûteuses. Les gaushalas modèles sont également utilisés pour former des locaux à l'assistance aux animaux en cas de catastrophe naturelle.

Ce qui influence également la vision moderne des animaux est l'idée, confirmée par la science moderne, que les animaux sont des êtres «qui ressentent» les situations de douleur, de souffrance et de satisfaction. Cette idée a tellement été renforcée par la science que la prévention et le contrôle de la douleur et de la souffrance chez les animaux sont considérés par beaucoup comme des conditions éthiques pour la recherche

scientifique et dans l'enseignement dans les pays occidentaux. Dans la mesure où ce point de vue se répand dans le monde à travers l'enseignement scientifique et vétérinaire, il peut compléter les croyances traditionnelles et insister sur l'importance de prendre en considération le bien-être des animaux. Par exemple, il peut renforcer la nécessité de manipuler les animaux de trait sans cruauté, d'euthanasier sans cruauté les animaux souffrant de douleur ou de maladie incurables et d'opter pour des méthodes d'abattage sans cruauté évitant la peur et la douleur.

4. Science et recherche

4.1 FAVORISER L'APPLICATION DE LA SCIENCE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

La science du bien-être animal est apparue il y a plusieurs années. C'est un domaine multidisciplinaire combinant le comportement animal, la physiologie du stress, la nutrition, la génétique, la médecine vétérinaire et d'autres disciplines relatives au bien-être animal. L'encadré 2 présente 3 exemples à titre indicatif illustrant comment la recherche sur le bien-être animal a été utilisée pour atteindre trois grands objectifs: améliorer l'état de santé et de fonctionnement de base, éviter la peur, la douleur et autres états néfastes et permettre aux animaux de vivre de la manière qui leur convient. Les exemples montrent également que la recherche sur le bien-être a été appliquée à différents aspects de la production animale – dans les exemples cités, respectivement au projet environnemental, aux méthodes de contention et aux systèmes de production et d'alimentation. Ces recherches ont conduit à l'amélioration de nombreuses pratiques assurant le bien-être animal et elles ont constitué la base de normes variées.

Dans le passé, l'essentiel de la recherche sur le bien-être des animaux de ferme était motivé par des préoccupations de bien-être animal dans le cadre de la production industrialisée. Par conséquent, elle a tendance à se concentrer sur les types de systèmes de production des pays industriels. Cependant, étant donné qu'actuellement la plus grande partie de la production animale vient des pays en développement économique, il est nécessaire de redéfinir le domaine de la science du bien-être animal de façon plus large afin que ses bénéfices soient applicables plus facilement à d'autres parties du monde (Fraser 2008b).

Pour ce faire, la meilleure stratégie à long terme est probablement de créer des réseaux locaux de science du bien-être animal dans les pays en développement économique plutôt que de «parachuter» une expertise venue d'ailleurs. Néanmoins, étant donné la force de la science du bien-être animal dans certains pays industrialisés, il serait opportun de mettre en relation les nouveaux réseaux en offrant des possibilités de formation et de collaborations entre scientifiques dans les centres créés. De nombreux centres étudiant le bien-être animal sont déjà impliqués dans de telles relations. Par exemple, le groupe de bien-être et de comportement des animaux de l'Université de Bristol collabore pour sa recherche sur le bien-être des animaux de travail en Egypte, au Guatemala, en Inde et dans d'autres pays (Swann 2006). L'équipe de formation pour le bien-être animal, à l'Université de Bristol, a également réalisé des formations pour le personnel d'abattage en Asie du Sud-est et en Amérique centrale (encadré 3). Le programme sur le bien-être animal à l'Université de British Columbia a reçu et travaillé en coopération avec 40 scientifiques visiteurs venus du Brésil, du Mexique, de Pologne et d'Iran. Le Centre pour le bien-être animal alimentaire de l'Université de Purdue a reçu des chercheurs et des étudiants chinois pour des visites scientifiques et des stages

ENCADRÉ 2

Science du bien-être animal

La science du bien-être animal a utilisé un ensemble de disciplines pour atteindre trois grands objectifs: améliorer la santé et le fonctionnement de base des animaux, prévenir la peur, la douleur et autres états négatifs et permettre aux animaux de vivre d'une manière qui leur convient. Les exemples suivants illustrent les travaux de recherche effectués pour soutenir ces objectifs.

1. En Suède, des études ont utilisé les méthodes de pathologie pour identifier comment certaines caractéristiques des cages commercialisées peuvent induire des blessures chez les poules pondeuses. Les études ont montré que les poules développaient des lésions au niveau des pattes si le sol était incliné avec une pente trop raide, des lésions du cou si les mangeoires étaient trop profondes et installées trop haut pour que l'accès soit confortable, et les griffes trop grandes s'il n'y avait pas de matériel abrasif sur le sol que les poules puissent gratter. La recherche a permis la conception de cages qui ont amélioré la santé et la productivité des volailles et également constitué la base des normes pour bien-être animal dans l'Union européenne (Tauson 1998).

2. Les études menées en Australie ont montré comment la manipulation brusque des animaux peut conduire à une peur durable des hommes corrélée à des réductions de la productivité. Une étude portant sur 66 fermes laitières a montré que dans les fermes où le personnel manipulait le bétail brusquement les animaux répondaient par une peur persistante des hommes, avaient des niveaux de cortisol, hormone liée au stress, élevés dans le lait et avaient des rendements inférieurs pour la production de lait. On pense que ces résultats reflètent une réponse à un stress durable provoqué par une peur chronique des hommes qui interfère avec les processus hormonaux nécessaires à la production et à la libération du lait. La recherche a entraîné la mise au point de programmes de formation qui enseignent des méthodes de manipulation des animaux avec un stress minimum (Hemsworth *et al.* 2000).

3. Au Canada, les veaux de lait étaient nourris traditionnellement au seau deux fois par jour au moment où les vaches étaient traites. Avec des repas si peu fréquents, la ration est généralement limitée pour ne pas inonder le système digestif avec trop de lait à la fois. Par opposition, les veaux élevés par leur mère tètent très souvent dans la journée en plus petites quantités et ils absorbent une plus grande quantité quotidiennement. Les travaux de recherche ont montré que si les veaux avaient libre accès à des tétines artificielles pourvues de petits orifices et à petite vitesse, ils consommeraient du lait avec une fréquence et une quantité plus naturelle et ceci entraînerait une meilleure prise de poids et une baisse des signes de faim chronique. La recherche a conduit à des systèmes d'alimentation des veaux plus efficaces (Rushen *et al.* 2008).

et a apporté son aide à l'Université de Cracovie en Pologne dans la mise en place d'un programme sur le comportement et le bien-être des porcs.

Les scientifiques et les universitaires des principaux centres d'étude du bien-être animal ont fait des centaines d'ateliers et de conférences dans toutes les régions du monde où la production animale est présente. Des approches plus formelles sont aussi utilisées pour encourager une telle coopération. Par exemple, le projet de recherche «qualité du bien-être», financé par la Communauté Européenne, a créé un réseau scientifique international impliquant des scientifiques d'Europe et d'Amérique latine

ENCADRÉ 3

Formation du personnel d'abattage au bien-être animal en Indonésie

L'équipe de formation au bien-être animal de l'Université de Bristol, Royaume-Uni, s'est engagée dans la formation du personnel d'abattage en Indonésie en 2002, avec le soutien de la Société internationale pour un traitement plus humain (HSI) et Yudisthira, une organisation de bien-être animal locale.

L'enquête initiale et l'évaluation des besoins a identifié de nombreux domaines où des améliorations étaient nécessaires. Cette enquête a révélé une mauvaise hygiène, une maintenance insuffisante, un mauvais éclairage qui empêchait une inspection approfondie des animaux, des couteaux mal taillés et aucun moyen de les aiguiser, un manque de formation, une manipulation agressive des animaux et l'utilisation délibérée de la douleur pour le contrôle des mouvements des animaux.

Un premier atelier sur les problèmes de bien-être et de qualité a alors été organisé à Bali en 2002 pour les délégations invitées impliquées dans l'abattage commercial et traditionnel. Etant donné le succès de cet atelier, une formation plus complète a alors été mise en place dans le but de développer des capacités de formation indigènes durables. Les participants les plus prometteurs de l'atelier de 2002 ont été désignés comme formateurs au niveau local pour organiser et mener des sessions semblables pour d'autres employés. Le programme de formation des formateurs comprenait des expériences à la fois théoriques et pratiques; elle concernait les problèmes de bien-être animal et de qualité, la perte de connaissance, l'étourdissement, l'abattage, les codes de bonnes pratiques et l'évaluation du bien-être.

Les participants au programme ont ensuite préparé les premiers codes de pratique de Bali pour les industries du bétail et des porcs, englobant le déchargement et les mouvements des animaux, la contention avant l'abattage, l'abattage, l'habillage, la découpe et l'hygiène du personnel. Comme le programme de Bali faisait des progrès, la formation s'est étendue à d'autres régions d'Indonésie avec le soutien de la société internationale pour un traitement sans cruauté (HSI), Yudisthira, WSPA, l'association de médecine vétérinaire d'Indonésie et le gouvernement indonésien.

pour développer des plans d'évaluation applicables à des systèmes de production agricole variés. L'OIE a désigné certains «Centres collaborateurs» spécialisés dans le bien-être animal qui peuvent assurer des formations, l'organisation de réunions scientifiques et un jumelage avec des instituts de recherche dans les pays les plus pauvres. La FAO pourrait contribuer à ces efforts en identifiant les problèmes de bien-être animal et les opportunités à travers les programmes nationaux et en aidant à identifier les collaborations de recherche qui pourraient être proposées et encouragées.

4.2 DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

Il serait également très utile de rendre plus accessibles les découvertes de la science du bien-être animal, pas uniquement pour les chercheurs mais pour les vétérinaires, les conseillers agricoles et toutes les personnes qui sont directement impliquées dans le renforcement des capacités en production animale. La recherche en bien-être animal a tendance à être diffusée dans un large éventail de journaux scientifiques dans les domaines des sciences animales, de la médecine vétérinaire et du comportement animal ainsi que dans les journaux spécialisés sur le bien-être animal et le journal de science appliquée du bien-être animal. Grâce à son système de documentation, la FAO pourrait rendre ces résultats et d'autres sources scientifiques plus facilement disponibles pour les pays dont les économies sont en développement.

4.3 EVALUATION SCIENTIFIQUE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'évaluation scientifique du bien-être animal implique de nombreux critères qui peuvent s'appliquer à trois niveaux différents:

- Les critères «animaux» sont évalués au niveau des animaux eux-mêmes. Ils incluent la présence de blessures, l'incidence des maladies, l'évaluation de l'état corporel et la capacité d'adopter certains comportements. Les critères basés sur les animaux dans le transport par exemple peuvent inclure le taux de survie et la fréquence des hématomes et des blessures. La majorité de ces critères sont directement liés au bien-être animal et peuvent être utilisés pour un large éventail de méthodes de production. Cependant, ils ne fournissent qu'un aperçu instantané car les groupes d'animaux suivants peuvent réagir différemment dans les mêmes conditions.
- Les critères «basés sur les ressources» évaluent le logement, le régime alimentaire et les autres ressources fournies aux animaux. Ils sont relativement faciles à mesurer et leur lien avec le bien-être animal peut être établi par la recherche. Cependant, les critères basés sur les ressources ne garantissent pas un bien-être adéquat à tout moment parce que les animaux peuvent, par exemple, être malades ou avoir peur malgré l'existence d'un environnement et d'autres ressources appropriés. Les critères basés sur les ressources peuvent être plutôt applicables dans les systèmes de production relativement uniformes (tels que les systèmes de batterie pour la production d'œufs) lorsque des liens prévisibles peuvent être établis entre les ressources et le bien-être; cependant ces critères peuvent ne pas être de bons facteurs prédictifs du bien-être animal lorsqu'ils s'appliquent à des systèmes de production très différents.

- Les critères «basés sur la gestion» sont axés sur les soins apportés par les hommes, facteur important du bien-être animal. Ils peuvent inclure les compétences du personnel dans la manipulation, les pratiques d'alimentation, les stratégies d'hygiène et l'enregistrement des données. Bien qu'il existe des liens étroits entre les soins apportés par les hommes et le bien-être animal en général, les critères basés sur la gestion sont des indicateurs relativement indirects du bien-être animal réel.

Comme cela a été signalé ci-dessus, l'évaluation du bien-être animal est compliquée par les différents modes d'élevage. Un bien-être animal adéquat est le résultat d'interactions complexes entre la génétique, la nutrition, l'environnement, les conditions sanitaires, la qualité de la gestion et d'autres facteurs. Par conséquent, les efforts visant à contrôler et améliorer le bien-être animal doivent utiliser une approche orientée vers les systèmes utilisant un large éventail d'informations et d'enregistrement des interactions qui existent (Sundrum 2006). Plus spécifiquement, l'évaluation du bien-être animal doit identifier les causes du bien-être sous-optimal et les opportunités d'améliorations sur l'ensemble du système ou de la chaîne de production.

Bien que l'évaluation du bien-être animal doive avoir une base scientifique, elle devrait être réalisée également avec la participation des personnes impliquées (RSPA 2008). La recherche sur l'action participative (Reason et Bradbury 2001) fournit des approches intéressantes pour l'évaluation des besoins, la compréhension des perceptions et des pratiques traditionnelles, l'identification des biens matériels et sociaux et la planification d'interventions utiles, toujours avec la large participation des audiences ciblées (voir encadré 4).

4.4 LA SCIENCE: BASE POUR DES NORMES

Les politiques demandent souvent que les normes de bien-être animal s'appuient sur des bases scientifiques. Le terme est juste mais doit être compris dans son contexte (Giere 2006). Comme le bien-être animal est un concept complexe, les normes qui s'y rapportent peuvent (comme noté ci-dessous) être conçues pour répondre aux différents objectifs. Par exemple, certaines normes sont principalement conçues pour garantir un niveau sanitaire élevé jusqu'au moment de l'abattage; d'autres incluent des objectifs supplémentaires tels que la réduction de la douleur ou la possibilité pour les animaux de se reposer confortablement. Une fois les objectifs arrêtés, la science peut indiquer quelles dispositions doivent être prises pour atteindre ces objectifs. Ces normes sont basées sur la science mais elles reposent également sur des décisions éthiques concernant le choix des objectifs de bien-être animal. En particulier lorsque les objectifs sont décidés par un processus politique tel qu'un consensus entre les parties prenantes ou les pays, il existe également d'importantes décisions politiques concernant les objectifs et les mesures que les différentes parties veulent soutenir.

5. Normes et législation

5.1 NORMES ET PROGRAMMES D'ASSURANCE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Durant ces cinquante dernières années, sont apparues un grand nombre de normes et de programmes d'assurance pour le bien-être animal conçus pour promouvoir l'application de bonnes pratiques. Ceux-ci se présentent sous forme de cinq formats principaux (Fraser 2006) conçus pour atteindre différents objectifs politiques et commerciaux:

- les codes volontaires de bien-être, dans certains cas créés par les organisations industrielles, furent parmi les premiers programmes à être développés. En général, ils visent à (1) informer les producteurs et le public des bonnes pratiques pour le bien-être animal et (2) à garantir au public que le bien-être animal est pris en compte dans l'industrie, même si les objectifs ne sont pas toujours atteints sauf si des mesures supplémentaires (l'audit ou la certification) sont utilisées pour démontrer le niveau de conformité.
- les programmes d'entreprise, souvent utilisés par les compagnies de distribution ou les restaurants visent à rassurer les consommateurs sur les normes de bien-être animal appliquées dans la chaîne des fournisseurs de l'entreprise. Celles-ci peuvent être utilisées pour préserver la fidélité et la satisfaction du consommateur.
- les programmes de différenciation des produits (étiquetage) sont utilisés par les producteurs ou par des organisations tierces comme les agences de protection animale afin d'identifier les produits fabriqués selon des normes ou des systèmes de production définis. Ils permettent au consommateur d'acheter en choisissant et de consommer des produits issus de systèmes qu'ils veulent soutenir.
- les normes légales sont utilisées par les gouvernements pour garantir aux électeurs et aux partenaires commerciaux que les normes de bien-être animal ont été observées dans un pays.
- les accords internationaux créés par traités ou par des organisations intergouvernementales sont utilisés pour créer des normes communes à plusieurs pays et pour éviter que des différences entre les normes empêchent le commerce international.

En plus de ces différents formats, les normes de bien-être animal incluent de nombreuses exigences destinées à atteindre différents objectifs de bien-être animal. Ceux-ci relèvent de 4 objectifs généraux:

- préserver l'état de santé et le fonctionnement biologique des animaux,
- éviter ou réduire les états néfastes tels que la douleur, la peur et la détresse,
- permettre aux animaux d'adopter certains types de comportements naturels, et
- apporter certains éléments naturels dans l'environnement des animaux.

De nombreuses normes de bien-être animal diffèrent dans leurs exigences car elles

privilégient ces différents objectifs à différents degrés. Par exemple, certaines des normes les plus basiques exigent uniquement un espace suffisant, de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante pour maintenir un état de santé normal et le fonctionnement biologique des animaux alors que d'autres normes exigent des caractéristiques supplémentaires pour leur confort et pour leur permettre certains comportements naturels dont ils ont grand besoin (Fraser 2006).

Les interventions pour promouvoir les bonnes pratiques pour le bien-être animal devraient inclure l'analyse des rôles éventuels et des avantages des différentes normes et programmes d'assurance et le renforcement des capacités nécessaire pour faciliter leur application.

5.2 LÉGISLATION

Certaines formes de législation de nombreuses juridictions intéressent le bien-être animal mais les approches sont très variables.

Parmi les lois de base liées aux animaux il existe une législation pour lutter contre la cruauté. Ce sont souvent des lois pénales conçues pour punir des actes anti-sociaux envers les animaux, en particulier la négligence ou l'infliction de souffrances inutiles. Certaines lois anti-cruauté furent adoptées suite à la prise de conscience que les individus qui sont délibérément cruels envers les animaux sont souvent dangereux pour les personnes. Les lois anti-cruauté n'ont qu'un impact limité sur les problèmes courants de bien-être animal en production alimentaire car la majorité des problèmes ne provient pas d'une cruauté intentionnelle.

Pour les problèmes de bien-être animal, les lois et les règles exigeant le maintien de certaines normes pour l'élevage, le transport et l'abattage des animaux sont plus intéressantes. Par exemple, de nombreux pays ont des lois pour le transport des animaux qui spécifient la durée maximale de transport en camion des animaux sans nourriture, ni eau, ni repos. De nombreux pays ont également des lois pour un abattage sans cruauté qui spécifient comment les animaux devraient être traités juste avant et pendant l'abattage. Certains pays, en particulier en Europe, ont des lois déterminant l'élevage des animaux dans les fermes, spécifiant par exemple l'espace minimal dont les animaux doivent disposer dans les systèmes de production en milieu confiné.

Une autre approche juridique est de reconnaître officiellement les codes volontaires ou autres documents de conseil. Par exemple, la Nouvelle-Zélande a eu pendant de nombreuses années des codes de bien-être pour la production animale; ceux-ci recommandaient un ensemble de pratiques reconnues, largement soutenues par l'industrie, mais dont l'adhésion était volontaire. En 1999, cependant, la nouvelle loi sur le bien-être animal du pays a reconnu officiellement les codes: elle ne les pas rendus obligatoires mais elle a spécifié que l'absence d'observation de ces codes pourrait être utilisée comme preuve dans les cas où les individus seraient poursuivis pour infraction au bien-être animal, alors que l'application d'un code pertinent peut être utilisée pour sa défense (Ministère de l'agriculture et des forêts de Nouvelle-Zélande 2005).

Dans certains pays, la législation nationale du bien-être animal est difficile à réaliser pour des raisons politiques et constitutionnelles. En Australie, par exemple, de nombreux aspects du bien-être animal relèvent de la responsabilité des gouvernements

d'états individuels (sous-nationaux) et non du gouvernement national. Afin de parvenir à une démarche systématique, l'Australie a obtenu le soutien du gouvernement national et des différents états pour développer une stratégie de bien-être animal (gouvernement australien 2008).

Le choix d'une démarche adaptée à la législation est une décision complexe. Une approche législative doit correspondre aux valeurs et aux priorités d'une culture. Un engagement politique est nécessaire de même qu'une consultation étroite avec les fermiers et les autres parties prenantes. De plus, une approche législative ne sera efficace que si les ressources suffisantes sont mobilisées pour sa gestion et sa mise en œuvre. Pour une situation donnée, une analyse approfondie est nécessaire pour décider quelle approche, y compris quel montage de législation, normes non réglementaires, éducation et autres mesures sera la plus efficace pour réaliser la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être animal.

La FAO a une expertise légale considérable et a apporté dans le passé ses conseils et son soutien aux pays désireux de développer de nouvelles lois liées à l'agriculture et aux aliments. La FAO pourrait envisager développer une expertise semblable sur les lois du bien-être animal afin d'aider les pays à décider et à mettre en œuvre l'approche la plus adaptée à leurs particularités spécifiques. Ceci pourrait être fait en coopération avec les ONG impliquées dans le bien-être animal, dont certaines ont une grande expertise légale, ainsi qu'avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OIE) qui développe des directives sur la législation vétérinaire concernant les rôles et les responsabilités des services vétérinaires et qui travaille aussi avec de nombreux pays pour soutenir le développement de la législation de la santé et du bien-être des animaux.

5.3 NORMES ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Au cours des dernières décennies, les normes et les accords internationaux ont joué un rôle croissant dans le bien-être animal.

Le Conseil de l'Europe qui compte 47 pays membres depuis 2008 a créé des accords internationaux liés au bien-être animal depuis les années 60. Par exemple, la convention européenne pour la protection des animaux pendant les transports internationaux, ébauchée en 1968 puis revue en 2003, définit les conditions générales du transport des animaux. Des recommandations détaillées ont été établies pour les porcs, les chevaux, les bovins, les moutons et les chèvres et les volailles. La convention européenne pour la protection des animaux détenus pour l'élevage, ébauchée en 1976, établit les principes de base pour l'élevage, les soins et le logement des animaux, en particulier dans les systèmes d'élevage intensifs. Des recommandations détaillées ont ensuite été élaborées pour les bovins, les moutons, les chèvres, les porcs, diverses espèces d'oiseaux et les poissons d'élevage (Conseil de l'Europe 2008). La Convention (qui a été ratifiée par 33 pays) est également accessible aux pays qui ne font pas partie de l'Europe. Les recommandations peuvent être appliquées par tous les pays. La ratification/mise en application par les partenaires commerciaux pourrait fournir un moyen d'établir les normes de bien-être animal équivalentes.

L'Union européenne, composée de 27 pays membres en 2008, a également développé des politiques et des normes minimales destinées au bien-être et à la protection

des animaux pendant environ 30 ans. Depuis les années 80, un grand nombre de réglementations et de directives (accords que les pays membres sont obligés de transposer à leur législation nationale) ont établi des normes minimales pour le transport et l'abattage des animaux, ainsi que pour l'environnement telles que l'espace minimum requis dans les systèmes d'élevage en confinement. Le protocole de l'Union Européenne sur la protection et le bien-être des animaux, annexé au traité d'Amsterdam (amendant le traité de l'Union Européenne), considère les animaux comme des êtres «qui ressentent» et demande aux états membres d'être très attentifs aux exigences du bien-être animal, tout en respectant les dispositions et les coutumes des états membres liées en particulier aux rites religieux, aux traditions culturelles et à l'héritage régional (Union Européenne, 1997).

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), qui compte 172 pays membres en 2008, a désigné le bien-être animal comme une priorité stratégiques en 2001. Par la suite, un processus impliquant les pays membres, les scientifiques, l'industrie et les organisations non gouvernementales s'est concrétisé par l'ébauche de normes pour le transport des animaux par la terre, la mer et l'air, ainsi que de normes pour l'abattage des animaux pour la consommation humaine et la destruction des animaux dans le cadre du contrôle des maladies. Ces normes (OIE 2008) ont été adoptées par les pays membres en 2005. A partir de 2008, des textes supplémentaires sont développés par des groupes d'experts ad hoc sur d'autres sujets tels que le contrôle des populations de chiens errants, le bien-être des animaux de laboratoire et le transport des animaux aquatiques. Celles-ci seront probablement proposées aux pays membres pour leur adoption éventuelle dans le futur. De plus, l'OIE a organisé une «Conférence mondiale sur le bien-être animal» en 2004 et en 2008 pour inciter le développement et la mise en œuvre de ses normes sur le bien-être animal (OIE 2004) et a publié des documents sur les problèmes de bien-être animal (OIE 2005) et l'évaluation scientifique et la gestion de la douleur des animaux (Mellor *et al.* 2008). Bien que les normes de l'OIE jusqu'ici ne couvrent que certains aspects du bien-être animal et ne soient pas obligatoires pour les pays membres, leur approbation témoigne d'une reconnaissance à un niveau presque mondial de l'importance des problèmes de bien-être animal.

L'Organisation mondiale du commerce, par l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (accord SPS), reconnaît de façon formelle l'OIE comme organisation de référence responsable d'établir les normes internationales liées à la santé animale. Comme l'accord SPS ne comprend pas le bien-être animal, les normes de l'OIE ne peuvent pas servir de référence en cas de conflit entre les pays sur le commerce international. Néanmoins, les normes fournissent un point de référence reconnu internationalement qui peut être inclus dans les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux impliquant des pays qui veulent instaurer des normes équivalentes dans les domaines où celles de l'OIE existent (Thiermann et Babcock 2005).

Etant donné que chaque pays membre de l'OIE décide quand et comment mettre en œuvre les normes sur le bien-être animal, cela peut souvent exiger beaucoup de temps et d'efforts. La FAO, avec les industries de production animale et les organisations non gouvernementales, pourrait jouer un rôle notable dans le renforcement des capacités destinées à aider les pays membres à mettre en œuvre les normes.

6. Renforcement des capacités pour l'amélioration du bien-être animal

Le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de bonnes pratiques pour le bien-être animal implique 4 éléments: l'éducation, l'engagement et le renforcement de la sensibilisation, la formation et la communication.

6.1 EDUCATION

L'éducation est nécessaire pour susciter la sensibilisation et une meilleure compréhension du sens du bien-être animal conduisant une production animale réussie. Dans le cas des producteurs et du personnel manipulant les animaux, une telle éducation peut conduire finalement à la mise en œuvre de nouvelles procédures qui améliorent les résultats en matière de bien-être animal. L'éducation destinée à la population en général peut conduire par la suite les gens à soutenir des formes de production animale qui prennent en compte le bien-être animal.

Pour être utile au niveau local, l'éducation en matière de bien-être animal doit prendre en compte les considérations culturelles, politiques, économiques et religieuses.

L'éducation en matière de bien-être animal peut exister à tous les niveaux du système d'éducation d'un pays. Aux niveaux les plus bas, l'éducation peut prendre la forme de principes simples tels que «les 5 libertés». A un niveau supérieur d'éducation, elle peut prendre la forme d'une compréhension scientifique et conceptuelle de la place du bien-être animal dans la santé, la productivité et la qualité des produits animaux.

En particulier dans les pays où une grande proportion de la population est agricole, l'éducation des enfants au sein du système scolaire peut être la meilleure stratégie à long terme pour obtenir des changements; et dans les pays où les femmes jouent un rôle clé dans les soins aux animaux, il est particulièrement important que cette éducation touche les filles et les femmes.

6.2 L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

Le bien-être des animaux est fortement influencé par le comportement des personnes (Hemsworth et Coleman 1998). On peut citer par exemple l'utilisation de méthodes de manipulation et de gestion de troupeau, la détection précoce et le traitement des maladies ou des blessures par les gardiens et le comportement des personnes impliquées dans l'abattage ou la mise à mort des animaux dans les programmes d'éradication des maladies. Par conséquent, le choix des personnes qui s'occupent directement des animaux sera souvent une étape cruciale pour l'obtention de bons résultats en matière

ENCADRÉ 4

Engagement participatif par une démarche en 5 étapes pour améliorer le bien-être animal

Brooke, une organisation caritative dont la vocation est d'améliorer le bien-être des chevaux de travail et de leurs propriétaires est présente en Asie, en Afrique, en Amérique centrale et au Moyen-Orient. Le projet d'un village indien où les hommes et les chevaux travaillent dans des conditions difficiles dans des fours à briques illustre le processus en 5 étapes de l'engagement participatif.

- Tout d'abord, une activité d'entrée en matière a été utilisée pour éveiller l'intérêt des propriétaires et prendre contact avec eux. Ceci est passé par une phase d'encouragement de la communauté à former des groupes d'entraide de 10 à 20 hommes ou femmes qui rassemblaient des petites économies régulières dans un fonds commun utilisé à des fins décidées par le groupe. Les groupes d'entraide ont décidé de se rencontrer mensuellement pour parler des leurs problèmes communs, en insistant sur le bien-être des chevaux.
- Ensuite, une analyse communautaire participative a été réalisée au moyen d'une évaluation rurale participative largement utilisée dans les programmes de développement. Celle-ci permet la compréhension de la vie des animaux, leur travail, les pratiques d'alimentation et d'abreuvement ainsi que les croyances traditionnelles des propriétaires.
- Troisièmement, une évaluation participative des besoins en matière de bien-être animal qui a encouragé les propriétaires à considérer les ressources disponibles et les contraintes du point de vue des animaux a identifié les blessures de garrot et à la sangle comme les problèmes clés pour les animaux.
- Quatrièmement, l'analyse des causes profondes et la programmation des actions ont été utilisées pour identifier les causes des blessures. Elles comprennent les tapis de selle et des selles endommagées, l'absence de propreté du matériel et la taille de la lanière de la sangle, des charrettes défectueuses et une conduite négligente. Les effets identifiés sur les animaux sont l'infection des blessures, un mauvais appétit, de la faiblesse et de la souffrance; les effets identifiés chez les propriétaires sont une diminution des revenus car les animaux travaillent moins, source de frustration et de colère. Un plan d'action a alors été développé pour faire face aux différentes causes de blessures.
- Le stade final fut la mise en œuvre du plan d'action et le contrôle participatif. La mise en œuvre du plan d'action inclut le resserrement des lanières lâches sur la selle à l'origine des plaies de garrot, le changement des lanières de la sangle si nécessaire, la réparation des charrettes de manière à améliorer l'équilibre et la surveillance régulière des blessures. Les groupes «transversaux» ont alors été utilisés pour noter les animaux sur la base d'indicateurs de leur bien-être validés par une évaluation scientifique du bien-être effectuée par des évaluateurs de Brooke qualifiés.

Bien que les groupes d'entraide aient été créés sur la base d'un intérêt commun pour leurs animaux, ils ont aussi lancé d'autres activités et créé d'autres groupes semblables pour rendre les propriétaires de chevaux plus autonomes. Un grand nombre de ces groupes sont dirigés par des femmes qui jouent un rôle majeur dans les soins apportés aux chevaux de travail.

de bien-être animal. L'encadré 4 décrit un processus de 5 étapes d'engagement utilisé par Brooke - œuvre de bienfaisance qui cherche à améliorer le bien-être des chevaux de travail et de leurs propriétaires - qui mène à un programme participatif centré sur la réduction des blessures animales.

Le renforcement de l'engagement et de la sensibilisation par des ateliers, étape précédant la mise en place de formations et autres programmes spécifiques est une stratégie reconnue qui présente les problèmes et initie l'engagement et le débat parmi ceux qui par la suite investissent et tirent profit de ce processus. Le renforcement de la sensibilisation ne devrait pas se limiter à une approche descendante car elle exclura inévitablement les approches plus traditionnelles. Le renforcement de la sensibilisation devrait plutôt impliquer l'engagement avec les ouvriers, les communautés rurales et la production traditionnelle locale.

Les personnes travaillant avec les animaux peuvent parfois être réticents à la prise en compte du bien-être du bétail, surtout ceux qui seront inévitablement abattus. Par conséquent, il peut être important d'insister sur la relation entre le bien-être des animaux et les conséquences pratiques telles que la qualité de la viande, la réduction des hématomes sur la carcasse et l'accès aux marchés. Il peut aussi être approprié de considérer le bien-être animal comme un élément du mouvement mondial vers l'utilisation de normes pour améliorer tous les aspects de la production animale.

Historiquement, le processus de renforcement de l'engagement et des capacités a été réalisé par de nombreuses parties intéressées. Les ONG sont bien placées pour assurer ce processus initial d'engagement, par exemple, en facilitant des ateliers à des niveaux communautaires et locaux soutenus par une expertise appropriée. Le renforcement de la sensibilisation ne devrait pas reposer sur les opinions d'un groupe ou d'une organisation mais plutôt présenter une vision des problèmes de bien-être basée sur des démonstrations et une expérience scientifiques et soutenues par des lignes directrices reconnues.

6.3 FORMATION

La formation consiste à enseigner une certaine technique ou un type de comportement par la pratique et l'instruction pendant un certain temps. Bien que la formation existe pour certains professionnels comme les vétérinaires et les agronomes, il est vraiment nécessaire d'apporter aux personnes responsables de la contention, du transport, de l'abattage et de l'euthanasie une formation sur le bien-être des animaux. Bien que la formation puisse être facilement associée à des opérations commerciales à grande échelle comme les établissements d'abattage commerciaux, la formation ouverte à la connaissance et aux ressources locales est nécessaire à tous les niveaux de la production animale.

Pour répondre aux nombreux problèmes de bien-être animal, il n'existe pas une solution idéale unique qui puisse être identifiée à l'avance et mise en avant par la formation à des procédures spécifiques. Ce qu'il faut par contre, c'est encourager une mentalité capable de résoudre des problèmes. Dans de nombreux cas, ceci est plus facilement réalisable en dialoguant avec les personnes qui travaillent avec les animaux, en reconnaissant les connaissances, les capacités et les normes culturelles qu'ils pos-

ENCADRÉ 5

Une initiative de formation des formateurs pour le renforcement des capacités en matière de bien-être animal

L'initiative «une meilleure formation pour une meilleure sécurité sanitaire des aliments» animée par la Commission européenne vise à former les responsables officiels à la vérification de la conformité avec les lois liées à l'alimentation, aux aliments du bétail, à la santé et au bien-être des animaux. Bien qu'elles soient principalement destinées aux représentants des états membres de l'Union européenne, les sessions de formation consacrées au bien-être animal sont également ouvertes aux participants des autres pays, en particulier les pays moins développés économiquement et qui exportent, ou pourraient exporter dans le futur, vers l'Union européenne. Le principal objectif de cette initiative est de former les formateurs qui seront ensuite capables de transférer et de développer des capacités techniques dans leurs propres pays.

Lors des ateliers, les participants ont étudié les bases scientifiques du bien-être animal et ses relations avec la santé des animaux et la sécurité sanitaire des aliments tout en examinant également les règles de la Communauté européenne et les normes internationales existantes. La méthodologie consiste à analyser les problèmes, les besoins, les solutions et les capacités, notamment pour améliorer la production animale et la sécurité sanitaire des aliments tout en respectant le bien-être des animaux. Les ateliers sont basés sur la compréhension du bien-être animal associée à la sensibilisation aux différents systèmes de production, aux dimensions socioculturelles et aux besoins des pays participants. Plusieurs organisations partenaires ont été impliquées dans les sessions de formation.

sèdent, en coopérant avec eux pour identifier les problèmes, en favorisant leur propre innovation et leur façon de résoudre les problèmes et en les encourageant à améliorer le bien-être des animaux dans le sens d'une meilleure réalisation de leurs objectifs. Dans de nombreux cas, l'approche la plus efficace est probablement un processus d'amélioration continu basé sur des objectifs réalisables plutôt que l'apport de procédures totalement différentes basées sur une technologie et des valeurs étrangères. Par conséquent, la formation ne devrait pas chercher à imposer des normes qui ne peuvent pas être immédiatement réalisables, mais plutôt favoriser une résolution dynamique des problèmes qui permettra l'observation des normes dans le futur.

Enfin, la formation devrait être réalisée par des organismes et des personnes adaptés à chaque pays. Au départ, l'expertise nécessaire peut provenir de sources extérieures mais celles-ci devraient être utilisées le plus possible dans le but de créer une expertise propre au pays par la formation de futurs formateurs. L'encadré 5 décrit une démarche de formation de formateurs utilisée actuellement.

6.4 COMMUNICATION

Une bonne communication est nécessaire pour que les organisations internationales engagées dans le renforcement des capacités aient une vision claire et ouverte de leurs objectifs et des moyens qu'ils veulent utiliser pour les atteindre.

La communication est également nécessaire entre les différentes parties prenantes et les organismes de formation. La coopération intergouvernementale devrait être encouragée pour faciliter ce processus à travers des relations et des accords établis.

La communication au sein des pays est également nécessaire, car la responsabilité du bien-être animal peut être répartie entre différents départements gouvernementaux, des organismes professionnels et d'autres organisations.

Il faut également communiquer les normes et les informations scientifiques utiles aux personnes qui assurent la formation. De cette façon la formation devrait apporter des informations sur les principes, les normes et les recommandations acceptés au niveau international ainsi que les informations de soutien adaptées.

7. Stratégies pour la mise en œuvre du renforcement des capacités

7.1 BIEN-ÊTRE ANIMAL ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

De plus en plus, les gouvernements, les agences de financement et le secteur privé incluent la «responsabilité sociale des entreprises» (pour l'environnement, la justice sociale, le bien-être animal, etc.) dans leurs politiques et leurs pratiques. De la même manière, la FAO et les autres organisations mondiales devraient considérer préventivement le bien-être animal comme un élément de base de leurs projets. Par exemple, dans les projets financés à grande échelle, tels que les programmes visant à empêcher la diffusion de la grippe aviaire, la formation sur le bien-être animal doit être une composante essentielle.

En intégrant le bien-être animal dans ses programmes, la FAO ne devrait pas considérer celui-ci comme un problème autonome mais comme un de ses nombreux objectifs tels que la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire, la santé humaine et animale, la préservation de l'environnement, la sécurité des travailleurs, le développement rural, l'égalité des sexes et la justice sociale. En particulier, les bonnes pratiques pour le bien-être animal doivent être intégrées et participer à des programmes plus larges pour améliorer la production animale, la santé animale et la sécurité sanitaire des produits, la sécurité des travailleurs et le développement humain dans un contexte de respect pour l'environnement et pour les traditions culturelles.

A ce sujet, le bien-être animal est naturellement complémentaire de plusieurs des objectifs du millénaire pour le développement adoptés par la FAO, en particulier parce que l'amélioration du bien-être animal peut conduire à une meilleure production et à une meilleure santé animale, et à des bénéfices socio-économiques. Plus spécifiquement, les bonnes pratiques pour le bien-être animal peuvent contribuer à :

- éradiquer l'extrême pauvreté et la faim en permettant un meilleur accès à la nourriture,
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en particulier lorsque les femmes ont un rôle déterminant dans les soins aux animaux,
- réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle grâce à une augmentation de la disponibilité et de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale,
- préserver l'environnement à travers une utilisation durable des ressources nécessaires à la production animale, et
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement à travers une coopération internationale centrée sur le bien-être animal dans le développement basé sur le bétail.

7.2 ALLIANCES

Des alliances entre les organisations seront nécessaires pour permettre un renforcement efficace des capacités destiné à atteindre un bien-être animal satisfaisant. Ces alliances doivent être basées sur une compréhension commune des objectifs, des efforts coordonnés et des rôles et des responsabilités admis et complémentaires des différents intervenants.

La FAO peut jouer un rôle de coordination important avec les autres organisations intergouvernementales, en particulier l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il existe une complémentarité évidente des rôles de la FAO et de l'OIE. L'OIE développe des normes reconnues au niveau international pour le bien-être animal et des stratégies d'amélioration du bien-être animal dans certaines régions à travers ses Commissions régionales (voir encadré 6). La FAO a un rôle clair dans le soutien de la mise en œuvre des bonnes pratiques pour le bien-être animal. Naturellement, toutes ces activités doivent être faites en coordination avec les gouvernements des pays membres, et de manière à engager les éleveurs avec succès et les autres personnes directement impliquées dans la production, le transport et l'abattage des animaux.

De nombreuses organisations pourraient participer au renforcement des capacités pour établir de bonnes pratiques pour le bien-être animal. La suite de ce texte apporte des exemples à titre d'illustration plutôt qu'une liste complète.

La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) représente les éleveurs dans 79 pays. Dans ses directives politiques sur le bien-être animal (FIPA 2008), l'organisation note que l'adoption des normes minimales harmonisées au niveau international est importante pour conserver la confiance du consommateur dans les produits animaux. La FIPA utilise aussi des services consultatifs, des instituts de recherche, des établissements d'enseignement agricole et des services vétérinaires pour inclure le bien-être animal dans ses programmes. Outre son soutien politique pour les bonnes pratiques de bien-être animal, la FIPA pourrait potentiellement proposer une ligne de conduite efficace concernant les efforts de renforcement des capacités afin de toucher les producteurs au niveau local dans ses pays membres.

D'autres organisations internationales s'intéressent à des secteurs spécifiques de l'industrie du bétail. L'Office international de la viande (OIV) est en relation avec l'industrie de la viande au niveau mondial; la Fédération internationale de laiterie (FIL) rassemble les producteurs laitiers de 543 pays qui représentent plus de 80% de la production de lait à travers le monde. De telles organisations ont été actives dans le soutien des bonnes pratiques pour le bien-être animal et ont produit des documents de référence spécifiques à leurs secteurs. Par exemple, la FIL a produit son «guide FIL pour un bien-être animal satisfaisant en production laitière» (FIL 2008).

De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), y compris les ONG de bien-être animal et les ONG de développement, jouent déjà des rôles importants dans ce domaine. L'organisation Brooke, comme cela est noté plus haut, est active dans la formation et intervient dans l'amélioration du bien-être des chevaux de travail et de leurs propriétaires (encadré 4). L'association pour l'abattage sans cruauté (Royaume-Uni) fournit des publications et des systèmes de formation sur les méthodes d'abattage

ENCADRÉ 6

Rôle de l'Australie et de l'OIE dans le développement des plans régionaux pour le bien-être animal

Depuis les années 70, les industries australiennes exportant des bovins, des ovins et du bétail ont apporté une assistance technique à leurs partenaires commerciaux au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. En 2005, l'adoption par l'OIE des directives sur le bien-être animal concernant le transport et l'abattage des animaux a constitué un nouveau cadre international pour ce type d'assistance technique et de renforcement des capacités.

En 2005, l'Australie a sponsorisé un atelier régional à Bahreïn, en relation avec la réunion de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient. Les délégations ont étudié les contraintes régionales et les risques pour le bien-être des animaux et ont décidé de travailler ensemble sur un plan. L'Australie a alors travaillé avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, Oman, Bahreïn, le Qatar et les Emirats arabes unis grâce au Conseil de coopération du Golfe et un plan a été finalisé en 2006. Le plan définit cinq objectifs pour améliorer la contention, le transport et l'abattage des animaux dans la région. Les objectifs sont de développer les infrastructures, les lois, les normes, la formation sur le bien-être et l'éducation et la sensibilisation du public. Il admet la nécessité de travailler avec les responsables religieux afin de faire évoluer la mentalité de la communauté vers une amélioration des soins aux animaux.

En utilisant cette démarche, en 2007, l'Australie a organisé également une réunion des membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie pour développer un plan régional similaire pour le bien-être animal. Le plan a été accepté par le Comité international de l'OIE en mai 2008 comme un modèle pour les autres régions.

Dans le cadre des plans régionaux, l'Australie travaille avec d'autres partenaires pour fournir des formations sur la manipulation du bétail avec un stress minimum sur les bateaux, les camions et dans les stabulations où les animaux sont chargés et déchargés. L'Australie a financé des rampes de chargement, des cages de contention pour l'abattage et d'autres infrastructures pour la manipulation des animaux. Les formateurs travaillent avec les manutentionnaires pour améliorer la gestion et assurer leur reconnaissance à travers la délivrance des certificats aux stagiaires. L'Australie a consacré 4 millions de dollars australiens à ces activités entre 2004 et 2008 et a engagé 6 millions AU\$ supplémentaires pour la période 2009-2013.

et a mené des formations de grande ampleur en Asie du Sud-est, dans les Caraïbes et d'autres régions. La Humane Society International des Etats-Unis d'Amérique a aidé la FAO dans la publication d'un document de référence sur la contention, le transport et l'abattage des animaux sans cruauté (FAO) et a soutenu la formation du personnel

d'abattage concernant le bien-être des animaux (encadré 3). La RSPCA internationale (Royal Society for Prevention of Cruelty to Animals, Royaume-Uni) a organisé des sessions de formation en Asie et en Europe centrale et de l'Est. Heifer International, qui agit pour le développement agricole et la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays du monde organise des formations sur les soins aux animaux, aux propriétaires d'animaux et aux agents communautaires de santé animale. La société mondiale pour la protection des animaux, avec 900 organisations membres dans 150 pays, (parmi toutes ses activités) a fourni une aide de terrain dans des efforts de secours des animaux en cas de catastrophe et a diffusé des preuves scientifiques sur le bien-être des animaux lors de leur transport sur de longues distances (Appleby *et al.* 2008).

Divers gouvernements et organisations multilatérales ont constitué des relevés du soutien international en matière de bien-être animal. Par exemple, l'Australie a beaucoup agi dans la promotion des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux en Asie du sud-est et au Moyen-Orient (encadré 6). La Commission européenne dans ses plans d'action communautaire sur la protection et le bien-être animal 2006-2010, a manifesté sa volonté d'augmenter la sensibilisation, de créer un consensus international plus important sur le bien-être animal et de soutenir la mise en oeuvre de normes pour le bien-être animal internationalement reconnues, en particulier dans les pays les moins développés économiquement. Elle souhaite également soutenir des actions pour permettre aux pays en développement d'exporter dans les marchés européens des produits qui répondent à certaines normes de bien-être animal (Commission européenne 2006).

ENCADRÉ 7

Soutien de la Communauté européenne pour la sensibilisation aux normes du bien-être animal au niveau mondial

La Commission européenne soutien activement les efforts fournis pour améliorer la sensibilisation des normes pour le bien-être animal reconnues internationalement. La Communauté a par exemple contribué à financer et organiser les opérations suivantes:

- les deux conférences mondiales de l'OIE sur le bien-être animal en 2004 et en 2008,
- l'atelier «Bien-être des animaux en Europe: résultats et perspectives futures», à Strasbourg en 2006,
- la Conférence «Bien-être animal: Nouveaux horizons pour le 21^{ème} siècle à Montevideo en 2007»,
- une réunion régionale de l'OIE sur le bien-être animal à Panama City en 2008,
- le forum international sur les aspects du bien-être des animaux d'élevage au niveau mondial à Bruxelles en 2008,
- la Conférence sur les échanges internationaux et le bien-être des animaux d'élevage à Bruxelles en 2009.

Dans la lignée de cette volonté, l'Union européenne a contribué au financement et à l'organisation d'ateliers et de conférences sur le bien-être animal dans de nombreuses régions du globe (Encadré 7).

Certaines institutions financières ont également inclus le bien-être animal dans leurs programmes de responsabilité sociale d'entreprise. Par exemple, la Société financière internationale (SFI), qui fournit des crédits pour le développement agricole, remarque qu'«un bien-être animal satisfaisant est une condition préalable de plus en plus observée dans le renforcement de l'efficacité et de la rentabilité, la conformité aux marchés internationaux et la satisfaction des attentes du consommateur». La SFI a indiqué qu'elle évaluerait comment les candidats prévoient de gérer les problèmes de bien-être animal avant d'investir dans une entreprise de production animale (SFI 2006).

Enfin, certaines entreprises du secteur privé favorisent le renforcement des capacités pour le bien-être animal dans le cadre de leur engagement dans le secteur de l'élevage. Au Brésil, par exemple, trois entreprises du secteur privé conjointement avec la société mondiale pour la protection des animaux ont financé l'impression et la distribution de matériel de formation pour promouvoir une bonne contention du bétail (encadré 8). D'autres entreprises ont intégré le bien-être animal dans leur philosophie d'entreprise; l'encadré 9 décrit des exemples d'Afrique du Sud, de Corée du Sud et d'Inde.

ENCADRÉ 8

Distribution du matériel de formation sur la contention des animaux au Brésil

Depuis 1995, les scientifiques universitaires du Brésil ont fait de la recherche appliquée pour améliorer la contention des bovins-viande et des vaches laitières. A la suite de 5 années de recherche, il a été décidé d'utiliser les résultats obtenus pour établir des directives sur la contention des animaux, la vaccination, le traitement des veaux nouveau-nés et autres thèmes. Les directives soulignent les approches positives pour le bien-être animal en utilisant des exemples de bonnes manipulations des animaux et en montrant les conséquences positives sur la santé des animaux, la production et l'efficacité du travail.

Le problème était de savoir comment distribuer ce matériel aux dizaines de milliers de personnes impliquées dans la manipulation des animaux. L'université a cherché des partenaires parmi les associations d'éleveurs, les entreprises privées, les ONG et le gouvernement. En 2005, un premier partenaire, Ford Dodge santé animale, a accepté de contribuer au financement de la distribution du matériel. Deux autres entreprises (Beckhauser Troncos e Balanças et Allflex) et une ONG (La société mondiale pour la protection des animaux) ont alors rejoint le projet. Le financement obtenu a permis la distribution gratuite de brochures sur les bonnes pratiques de manipulation des bovins sous forme imprimée et par Internet (par exemple www.grupoetco.org.br). Ces brochures permettent d'inciter les organisations à s'intéresser à l'amélioration du bien-être animal dans leurs activités.

ENCADRÉ 9

Exemples de bien-être animal intégré dans les politiques d'entreprise en Afrique du Sud, en Corée du Sud et en Inde

Woolworths (Afrique du Sud) est une grande chaîne de distribution avec environ 20 000 employés. Tous ses produits sont en conformité avec les politiques de bien-être animal qui comprennent l'adhésion au Code des bonnes pratiques approuvé par le conseil national des sociétés pour le traitement sans cruauté des animaux (NSPCA: National Council of Societies for the Prevention of Cruelty to Animals) d'Afrique du Sud. L'entreprise effectue des inspections régulières des abattoirs et ne vend pas d'œufs provenant d'oiseaux élevés en cage. En plus des garanties apportées à ses consommateurs, les politiques ont entraîné de nets changements dans les comportements.

ORGA Whole Foods, filiale de Pulmuone de Séoul en Corée du Sud, a introduit une politique de bien-être des animaux de ferme en 2007 avec des normes pour l'élevage des animaux basées sur le programme Freedom Food de la RSPCA du Royaume-Uni. Les normes sont appliquées à plus de 3000 bovins, 170 000 poulets de chair et 10 000 poules pondeuses. Une inspection des fermes participant au programme est réalisée tous les six mois. Bien que les produits fabriqués avec un souci de bien-être élevé ne soient pas encore consommés largement en Corée, le bien-être animal correspond à la philosophie de la maison mère de commercialiser des produits sains et de respecter la nature.

L'entreprise Keggfarms de New Dehli est active dans la reproduction génétique des volailles depuis 1972. Depuis 1990 l'entreprise s'est concentrée sur la reproduction des volailles (appelées «Kuroiler») spécifiquement destinées aux élevages de village. Dans ses fermes de reproduction, l'entreprise utilise un mode d'élevage sans cage avec des perchoirs, des litières et des nichoirs selon des mesures d'hygiène de troupeau. Les poussins sont envoyés dans des centres de couvoirs (gérés comme des micro entreprises) puis distribués comme oiseaux en démarrage dans les élevages de village. Les oiseaux démarrés sont assez développés pour se débrouiller tout seul dans des conditions difficiles, avec de maigres ressources basées sur la récupération et ils produisent relativement plus d'œufs et de viande que les races indigènes. L'entreprise produit près de 20 millions de poussins par an qui seront élevés dans 800 000 élevages de village de 11 états. Il est important pour le bien-être animal d'avoir une race qui soit génétiquement adaptée pour bien se développer dans un village; le projet a aussi apporté une meilleure sécurité alimentaire et de meilleurs revenus pour environ un million de foyers démunis (Ahuja *et al.* 2008).

Ceux-ci et beaucoup d'autres illustrent l'importance pour la FAO de travailler avec d'autres organisations et d'encourager la coopération avec de telles organisations pour favoriser le renforcement des capacités en vue d'adopter de bonnes pratiques pour le bien-être animal.

7.3 BIEN-ÊTRE ANIMAL, COMMERCE ET ACCÈS AUX MARCHÉS

Le commerce et l'accès aux marchés sont de plus en plus liés au bien-être animal, ceci de différentes façons.

Tout d'abord, les distributeurs internationaux et les entreprises agro-alimentaires ont actuellement tendance à établir des normes de qualité pour les produits qu'ils vendent, y compris des normes déterminant les conditions dans lesquelles les produits animaux sont produits (Fulponi 2006). Par exemple, certaines entreprises choisissent de n'acheter que des œufs issus de systèmes sans cage et du porc issu de fermes où les truies pleines ne sont pas trop confinées. Ces politiques peuvent créer des opportunités de marché importantes pour les pays en développement lorsque les systèmes requis sont déjà en place. Néanmoins, la formation et le renforcement des capacités seront souvent nécessaires pour garantir le respect des normes exigées.

Deuxièmement, certains pays s'intéressent à des accords commerciaux qui nécessitent des normes équivalentes pour le bien-être animal. Lorsque de tels accords impliquent des pays plus ou moins développés économiquement, ceux-ci peuvent mettre en place une coopération pour soutenir l'éducation, la formation et le renforcement des capacités dans les pays les moins développés économiquement. Un régime tarifaire préférentiel pour les produits fabriqués selon des normes de bien-être spécifiques pourrait soutenir ces possibilités.

La relation entre le bien-être animal et les marchés existe principalement dans les pays les plus riches (par exemple, Mench 2008). Cependant, les enquêtes de clientèle démontrent une grande préoccupation concernant le bien-être pour les produits d'origine animale dans certains pays avec des économies en développement (par exemple, Fundacion Construir 2008) et certains producteurs et distributeurs en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont intégré des pratiques et des normes pour le bien-être animal dans leurs activités, en partie pour des raisons commerciales et de marché (encadré 9).

D'une façon générale, la mise en relation du bien-être animal avec le commerce et l'accès aux marchés, que ce soit au moyen de normes du secteur privé ou de normes internationales largement reconnues, posent d'importants problèmes pour les pays à faibles revenus. L'accès aux marchés, en particulier aux marchés internationaux peut augmenter considérablement la rentabilité de la production animale. Cependant, l'application de normes spécifiques et la démonstration de la conformité avec celles-ci peuvent exiger des infrastructures dont les pays avec de faibles revenus sont privés. La FAO et les autres agences pourraient contribuer à renforcer les capacités dans les pays les plus pauvres afin que les producteurs soient mieux placés pour accéder à de larges marchés et au commerce international. De plus, les décisions politiques et les accords commerciaux doivent faire en sorte de ne pas créer de barrières inutiles ou injustes pour le commerce des pays en développement.

La mise en relation du bien-être animal avec le commerce et l'accès aux marchés soulève également des problèmes pour les petits producteurs (Boselie *et al.* 2003) car ils peuvent rencontrer des difficultés dans la mise en place des changements nécessaires aux méthodes de production et que la mise en évidence de la conformité peut-être plus facile pour un gros producteur que pour beaucoup de petits producteurs. C'est une préoccupation particulière pour le développement international car la production à peti-

te et moyenne échelle est souvent plus profitable pour les objectifs de développement. Même si les systèmes de production industrialisés à grande échelle peuvent souvent augmenter la production et diminuer les coûts des produits animaux, ceci ne profite pas aux communautés locales si les locaux perdent leurs revenus et par conséquent l'accès à l'alimentation. Par opposition, les élevages à petite et moyenne échelle peuvent offrir des opportunités d'emploi à un plus grand nombre de personnes avec pour conséquence la conservation des familles et des communautés locales; et permettre à une famille de produire de la nourriture avec un surplus pour générer un revenu.

Pour que les petits et moyens éleveurs accèdent aux marchés exigeant des normes de bien-être spécifiques, un renforcement des capacités sera nécessaire permettant ainsi aux fermiers locaux d'interagir et de partager les ressources, de réduire les coûts de production et de transport et leur permettant de mettre sur le marché de plus grandes quantités de produits. Un tel processus pourrait être soutenu par les entreprises de transformation des aliments, de restauration ou de distribution désireuses de créer des liens avec des communautés ou des zones géographiques spécifiques.

8. Problèmes clé

Les problèmes de bien-être animal sont extrêmement variés. Ils dépendent notamment de l'échelle de production: les problèmes pour la production de subsistance pourront inclure la nutrition de base, le logement et les soins de santé. Par ailleurs, les problèmes de la production commerciale intensive incluront plutôt la réduction des capacités des animaux à faire face à l'environnement à cause de facteurs tels que le surpeuplement, les surfaces à l'origine de blessures, la mauvaise qualité de l'air dans les bâtiments et la sélection génétique en vue de performances spécifiques plutôt que l'état de santé en général. Les problèmes sont différents également selon le climat, la situation sanitaire de la région, la quantité de nourriture et d'eau disponibles et la main d'œuvre qualifiée disponible.

Malgré les variations observées, certains types de problèmes s'avèrent plus prioritaires dans de nombreuses régions et systèmes. Ce sont les suivants:

- le transport, y compris les longs trajets à pied ou en camion, et les méthodes de contention utilisées pendant le transport,
- l'abattage, y compris les manipulations et les mouvements des animaux avant l'abattage et la contention pendant la phase d'abattage ou d'étourdissement,
- l'approvisionnement suffisant en eau et en nourriture,
- la manipulation des animaux par les hommes, qui peut occasionner des pertes de production dues à des blessures et une peur chronique,
- l'abattage des animaux indésirables, y compris la destruction des animaux malades ou de basse valeur commerciale, et
- l'élevage des animaux dans des conditions pour lesquelles ils ne sont pas génétiquement adaptés. Ceci inclut l'utilisation de races non indigènes mal adaptées au climat et aux conditions locales, et le logement des animaux dans des installations inadaptées.

Enfin, les animaux ont rarement des conditions de vie satisfaisantes si leurs propriétaires vivent dans la pauvreté. Pour les éleveurs pauvres ou sans terre, vivre de façon satisfaisante constitue souvent la première étape vers la capacité de bien s'occuper des animaux. Par conséquent, l'amélioration du bien-être économique des propriétaires d'animaux à faibles revenus doit être considérée comme un problème largement prioritaire parmi les efforts d'amélioration du bien-être animal nécessaires.

Alors que le renforcement des capacités doit se concentrer sur des problèmes utiles au niveau local, les domaines généraux cités ci-dessus constituent des points de départ logiques pour évaluer quels problèmes devraient être résolus, pour le développement du matériel de formation et les projets de recherche et pour la mise en place d'initiatives destinées à améliorer les soins aux animaux et leur manipulation.

9. Recommandations

Sur la base de leurs réflexions, les experts ont proposé les recommandations suivantes:

- (i) L'amélioration du bien-être des animaux dans les systèmes de production alimentaire peut jouer un rôle significatif dans l'amélioration du bien-être des personnes par exemple en améliorant l'accès aux aliments d'origine animale, en augmentant les résultats économiques grâce à une meilleure productivité du bétail, en améliorant l'efficacité des animaux de trait et en réduisant les risques pour la santé publique grâce à une meilleure sécurité alimentaire et une meilleure santé des animaux. Prêter attention au bien-être des animaux peut-être tout spécialement bénéfique pour les pays moins développés économiquement par l'amélioration de la technologie, l'amélioration de l'accès aux marchés et l'incitation à la coopération internationale. Pour encourager les bonnes pratiques pour le bien-être des animaux dans les pays moins développés économiquement, la FAO devrait donner la priorité aux pratiques bénéfiques aussi bien pour les personnes que pour les animaux.
- (ii) Au-delà d'avantages pratiques et économiques, l'intérêt pour le bien-être des animaux peut apporter des bénéfices sociaux plus larges. Il peut contribuer à promouvoir une éthique de soin; il peut constituer une force de cohésion sociale au sein de la famille, une communauté ou une entreprise; enfin, des relations positives avec les animaux sont un facteur important de bien-être humain (et animal également). Ces avantages devraient être reconnus dans les programmes de renforcement des capacités.
- (iii) Le bien-être des animaux ne devrait pas être considéré comme un problème indépendant mais comme un des objectifs sociaux importants parmi tant d'autres tels que la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, la santé humaine et la santé animale, la durabilité environnementale, la sûreté du personnel, le développement rural, l'égalité des sexes et la justice sociale.
- (iv) Pour atteindre ses objectifs en matière de bien-être des animaux, la FAO devrait, dans une première phase, s'assurer que le bien-être des animaux fait partie intégrante et participe à ses programmes déjà existants dans des domaines comme la santé et la nutrition animales, le développement du bétail, la viabilité des revenus et les réponses d'urgence lorsque les animaux sont impliqués.
- (v) Le bien-être des animaux est largement influencé par le comportement humain. Pour renforcer les capacités d'amélioration du bien-être des animaux, la FAO (ainsi que les organisations qui mettent en œuvre des projets sponsorisés par la FAO) devrait tenter de comprendre et nouer le dialogue avec les personnes travaillant avec les animaux. Elle devrait reconnaître leurs normes culturelles, leurs connaissances et leurs capacités, coopérer avec eux afin d'identifier les moyens

d'améliorer le bien-être des animaux de telle sorte qu'ils atteignent plus facilement leurs objectifs et encourager leurs idées innovantes et leur propre recherche de solutions aux problèmes.

- (vi) D'une manière générale, l'amélioration du bien-être des animaux devrait débiter par une évaluation des risques et des possibilités dans l'ensemble du système ou de la chaîne de production et par une détermination des améliorations pratiques possibles dans une situation donnée. L'évaluation devrait inclure une évaluation scientifique des besoins et du bien-être des animaux et l'estimation du risque afin d'identifier les causes d'un bien-être insuffisant. Dans de nombreux cas, la démarche la plus efficace est probablement un processus d'amélioration permanente basée sur des objectifs réalisables plutôt que sur l'apport de procédures radicalement différentes basées sur des technologies et des valeurs étrangères.
- (vii) Dans certains cas, les programmes formels d'assurance du bien-être des animaux (lois nationales, accords internationaux, programmes d'entreprise, et autres) sont d'excellents guides et facteurs incitatifs pour l'amélioration du bien-être des animaux et peuvent faciliter l'accès à certains marchés. Au sein de son évaluation des risques et des possibilités, la FAO devrait prendre en considération le rôle et les avantages éventuels de tels programmes et de tout renforcement des capacités nécessaire pour aider les pays et les producteurs désireux d'en faire partie à y parvenir.
- (viii) La recherche sur le bien-être des animaux démontre scientifiquement le bien fondé de nombreuses pratiques et normes sur le bien-être des animaux. La FAO devrait envisager de travailler avec les centres spécialisés dans la science du bien-être des animaux afin de permettre aux pays membres d'accéder aux résultats de la recherche dans ce domaine et d'encourager la recherche concernant des problèmes importants pour les pays en développement économique.
- (ix) De nombreux pays sont intéressés par la mise en place ou la révision de leur législation sur le bien-être des animaux, dans certains cas pour appliquer des normes établies. La FAO devrait envisager de travailler avec d'autres organisations afin de fournir l'assistance adéquate sur la législation du bien-être des animaux aux pays qui en font la requête.
- (x) Bien que les problèmes concernant le bien-être des animaux soient extrêmement variés, plusieurs problèmes se singularisent et représentent des priorités majeures dans de nombreuses régions et systèmes de production. Ce sont: le transport, l'abattage (y compris la gestion de la phase précédant l'abattage), la nourriture et l'eau, les méthodes de contention et de manipulation du troupeau, l'abattage et l'élimination des animaux malades ou de faible valeur commerciale et le maintien des animaux dans des conditions inadaptées à leurs caractéristiques génétiques. Ce type de problèmes constitue des points de départ logiques pour les efforts de renforcement des capacités. De plus, sachant que la pauvreté peut gravement limiter la capacité des propriétaires à prendre soin de leurs animaux, la réduction de la pauvreté des producteurs d'animaux est une priorité majeure pour améliorer le bien-être des animaux.

- (xi) L'amélioration du bien-être des animaux au niveau mondial nécessitera des partenariats stratégiques. En particulier, la FAO devrait travailler en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) qui élabore des normes internationales ainsi que des stratégies régionales pour le bien-être des animaux à travers certaines de ses Commissions régionales, l'Organisation mondiale de la santé et d'autres institutions ayant un rôle actif au niveau international. Elle devrait aussi travailler avec les universités et les organisations de producteurs, les organisations oeuvrant pour le bien-être des animaux et autres organisations non gouvernementales pertinentes, les institutions financières et le secteur privé afin d'aider au financement, l'application et la communication des initiatives liées au bien-être des animaux. La FAO devrait également faciliter le partenariat avec les organisations ayant des compétences complémentaires (telles que les organisations avec des capacités de financement et celles avec des compétences dans la formation) dont la coopération pourrait soutenir la mise en place des bonnes pratiques pour le bien-être des animaux.
- (xii) La FAO devrait identifier et employer des personnes, spécialisées dans le bien-être des animaux et ses applications, afin de mettre en œuvre ces recommandations.

Références et autres sources

- Adams, D.B. and Thornber, P.M.** (éditeurs) 2008. Welfare Aspects of the Long Distance Trans-transportation of Animals. *Veterinaria Italiana*, 44: Issue 1.
- Ahuja, V., Dhawan, M., Punjabi, M. and Maarse, L.** 2008. *Poultry Based Livelihoods of Rural Poor: Case of Kuroiler in West Bengal*. South Asia Pro-Poor Livestock Policy Programme, Nueva Delhi [Disponible sur le site: <http://www.sapplpp.org/goodpractices/doc-12-poultry-based-livelihoods-of-rural-poor-case-of-kuroiler-in-west-bengal>. consulté en novembre 2008].
- Appleby, M.C., Cussen, V., Garcés, L., Lambert, L.A. and Turner, J.** (éditeurs) 2008. *Long Distance Transport and Welfare of Farm Animals*. CABI, Wallingford, U.K
- Australian Government** 2008. *The Australian Animal Welfare Strategy*, Revised Edition, June 2008. Department of Agriculture, Fisheries and Forestry, Canberra. Disponible sur le site: http://www.daff.gov.au/_data/assets/pdf_file/0008/749204/aaws-strategy-jun08.pdf.
- Boselie, D., Henson, S. and Weatherspoon, D.** 2003. Supermarket procurement practices in developing countries: Redefining the roles of the public and private sectors. *American Journal of Agricultural Economics*, 85: 1155-1161.
- Broom, D.M. and Fraser, A.F.** 2007. *Domestic Animal Behaviour and Welfare*, 4th Edition. CABI, Wallingford, U.K.
- Conseil de l'Europe** 2008. *Liste des traités sur le sujet: Protection des animaux*. Disponible sur le site: <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ListeTraites.asp?MA=42&CM=7&CL=ENG>. Consulté en novembre 2008.
- Commission européenne**, 2006. Communication de la Commission au Parlement Européen et au Conseil concernant un plan d'action communautaire pour la protection et le bien-être des animaux au cours de la période 2006-2010. COM (2006) 13 final. Journal officiel. C 49, 28.02.2006. Disponible sur le site: http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/com_action_plan230106_en.pdf.
- FAO.** 2001. **Directives pour la manipulation, le transport et l'abattage sans cruauté des animaux d'élevage**. RAP Publication 2001/4, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, Thailand.
- FAWC.** 2008. *Five Freedoms*. Farm Animal Welfare Council (FAWC), Londres, U.K. Disponible sur le site: <http://www.fawc.org.uk/freedoms.htm>, consulté en novembre 2008.
- FIL** 2008. FIL Guide pour le bien-être des animaux en production laitière Fédération de laiterie (FIL), Bruxelles, Belgium.
- FIPA** 2008. **Bien-être animal: préserver la confiance des consommateurs dans les produits d'élevage est une responsabilité des agriculteurs**. Brève politique, Fédération internationale des producteurs agricoles, Paris. France.
- Fraser, D.** 2006. Animal welfare assurance programs in food production: a framework for assessing the options. *Animal Welfare*, 15: 93-104.

- Fraser, D.** 2008a. *Understanding Animal Welfare: The Science in its Cultural Context*. Wiley-Blackwell, Oxford. U.K.
- Fraser, D.** 2008b. Toward a global perspective on farm animal welfare. *Applied Animal Behaviour Science*, 113: 330-339.
- Fulponi, L.** 2006. Private voluntary standards in the food system: The perspective of major food retainers in OECD countries. *Food Policy* 31: 1-13.
- Fundación Construir.** 2008. *Informe sobre bienestar animal y consumo de carne vacuna en la Republica Argentina*. Fundación Construir, Lomas de Zamora, Argentina.
- Giere, R.N.** 2006. *Scientific Perspectivism*. The University of Chicago Press, London. U.K.
- Grandin, T.** (editor) 2007. *Livestock Handling and Transport*, 3rd edition. CABI, Wallingford, U.K.
- Gregory, N.G.** 2007. *Animal Welfare and Meat Production*, 2nd edition. CABI, Wallingford, Royaume-Uni
- Hemsworth, P.H. and Coleman, G.J.** 1998. *Human-Livestock Interactions: The Stockperson and the Productivity and Welfare of Intensively-Farmed Animals*. CAB International, Oxford. U.K.
- Hemsworth, P.H., Coleman, G.J., Barnett, J.L. and Borg, S.** 2000. Relationships between human-animal interactions and productivity of commercial dairy cows. *Journal of Animal Science* 78: 2821-2831.
- McCordle, C.M.E.** 1998. The community development approach to animal welfare: an African perspective. *Applied Animal Behaviour Science* 59: 227-233.
- Mellor, D., P. Thornber, D. Bayvel and S. Kahn** (éditeurs) 2008. *Evaluation scientifique et contrôle de la douleur des animaux*. Séries techniques de l'OIE, volume 10, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris, France.
- Mench, J.** 2008. Farm animal welfare in the U.S.A.: Farming practices, research, education, regulation, and assurance programs. *Applied Animal Behaviour Science* 113: 298-312.
- Ministère de l'agriculture et des forêts de Nouvelle-Zélande.** 2005. *Animal Welfare in New Zealand*. Ministère de l'agriculture et des forêts de Nouvelle-Zélande, Wellington, Nouvelle-Zélande.
- Nations Unies.** 2008. Eliminer la pauvreté d'ici à 2015. Objectifs du millénaire pour le développement. Disponible sur le site: <http://www.un.org/millenniumgoals/index.shtml>. Consultado em novembro de 2008.
- OIE.** 2004. *Acte, Conférence internationale sur le bien-être animal, une initiative de l'OIE*. Paris - Paris 23-25 février 2004. Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris. Disponible sur le site: http://www.oie.int/eng/welfare_2004/proceedings.pdf.
- OIE.** 2005. *Bien-être animal: problèmes mondiaux, tendances et défis*. Revue Scientifique et Technique de l'Office International des Epizooties, Volume 24. Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris, France.
- OIE.** 2008. Bien-être animal. Section 7 (pages 235-319) dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres, Volume 1*. Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris, France.
- Reason, P. and Bradbury, H.** (éditeurs) 2001. *Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*. Sage, Thousand Oaks, Etats-Unis d'Amérique.

- RSPCA.** 2008. *With welfare in mind: Animal welfare in international development programmes.* Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA), Horsham, Royaume-Uni.
- Rushen, J., de Passillé, A.M., von Keyserlingk, M.A.G. and Weary, D.M.** 2008. *The Welfare of Cattle.* Springer Publishing, Heidelberg.
- SFI 2006 Bien-être animal dans les opérations d'élevage. Bonne pratique note numéro 6, Société Financière Internationale (SFI)/ Groupe de la banque mondiale, Washington, DC.**
- Sundrum, A.** 2007. Achievements of research in the field of livestock systems and quality production. Em Rosati, A. Tewolde and C. Mosconi (editors.). *Animal Production and Animal Science Worldwide.* WAAP book of the year 2006. Wageningen Academic Publishers.
- Swann, W.** 2006. Improving the welfare of working equine animals in developing countries. *Applied Animal Behaviour Science* 100: 148-151.
- Tauson, R.** 1998. Health and production in improved cage designs. *Poultry Science* 77: 1820-1827.
- Thiermann, A.B. and Babcock, S.** 2005. Bien-être animal et commerce international. *Revue Scientifique et Technique de l'Office International des Epizooties* 24, 747-755 .
- Union européenne.** 1997. Traité d'Amsterdam modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes - Protocoles annexés au traité instituant la Communauté européenne - Protocole sur la protection et le bien-être des animaux, J.O. C 340, 10/11/1997, p. 110. Disponible sur le site: http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/references/general/jc340_en.pdf.
- Waldau, P. y Patton, K.** (editors). 2006. *A Communion of Subjects: Animals in Religion, Science and Ethics.* Columbia University Press, New York, Etats-Unis d'Amérique.
- Welfare Quality Project.** 2007. *The EU's Welfare Quality Project.* Disponible sur le site: <http://www.afac.ab.ca/insights/Summer07/euwqp.pdf>, consulté en novembre 2008.
- WSPA.** 2007. Provisional Draft Universal Declaration on Animal Welfare 2007. *Recommendations for Ministerial Conference consideration.* World Society for the Protection of Animals (WSPA), Londres, Royaume-Uni. Disponible sur le site: http://www.wspainternational.org/Images/Proposed_UDAW_Text%20-%20ENGLISH_tcm252544.pdf, consulté en novembre 2008.

Annexe A

Programme de la réunion

REUNION D'EXPERTS DE LA FAO SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LA MISE EN PLACE DES BONNES PRATIQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Italie, Rome, 30 septembre – 3 octobre 2008
Siège de la FAO – Salle Queen Juliana B-324

Programme

Heure	Mardi 30 septembre 2008	Intervenants
9.00 - 9.15	Ouverture	S. Jutzi
9.00 - 9.15	<ul style="list-style-type: none"> • Election d'un président et d'un vice-président • Désignation d'un rapporteur • Approbation du programme • Information sur la logistique et l'organisation de la réunion 	FAO
Installation		
9.15 - 9.30	Orientations du secteur de l'élevage	A. McLeod
9.30 - 10.10	Actualités sur les connaissances scientifiques liées au bien-être animal, normes de bien-être animal existantes ou émergentes (y compris les accords internationaux, les normes nationales et régionales, les normes d'entreprise) et les pratiques	D. Fraser
10.15 - 10.30	Pause café	
Normes de bien-être animal et législation (nouveautés et conséquences)		
10.30 - 10.45	Evolutions actuelles et futures des normes et de la législation du bien-être animal à l'Union européenne	A. Gavinelli
10.45 - 11.00	Evolutions actuelles et futures des normes et de la législation du bien-être animal à l'OIE (Normes internationales)	G. Murray
11.00 - 11.20	Normes de bien-être animal, secteur public par rapport au secteur privé	J. Mench
11.20 - 11.40	Politiques de bien-être animal	P. Thornber
11.40 - 12.10	Loi et législation du bien-être animal	Song Wei
12.10 - 12.30	Soutien de la FAO sur les aspects légaux de bien-être animal	J. Vapnek
12.30 - 14.00	Déjeuner	
14.00 - 15.00	Discussion sur les politiques et la législation	
15.00 - 15.30	Pause café	
15.30 - 16.30	Conclusions et recommandations de la session	
16.30 - 17.30	Rédaction du rapport	

Heure	Mercredi 1er octobre 2008	Intervenants
Pratiques de bien-être animal, conséquences et avantages		
9.00 - 9.20	Conséquences de la promotion de bonnes pratiques pour le bien-être animal	D. Fraser
9.20 - 9.40	Relations entre le bien-être et la santé des animaux	J. Serratos
9.40 - 10.00	Bien-être animal dans le domaine des pêches et en aquaculture	F. Berthe
10.00 - 10.30	Pause café	
10.30 - 10.50	Bien-être et commerce des animaux (rôle éventuel du bien-être animal dans l'OMC, autres rôles potentiels du bien-être animal dans le commerce)	A. Sansolini
10.50 - 11.10	Avantages et inconvénients pour les pays en voie de développement (situation actuelle, développements récents et à venir, avantages et inconvénients)	C. McCrindle
11.10 - 11.30	Conséquences socio-économiques et environnementales des normes de bien-être animal	J. Mench
11.30 - 11.50	Evaluation du bien-être animal	A. Sundrum
11.50 - 12.10	Le Comité d'Inde pour le bien-être des animaux (AWBI) face aux nouveaux défis	R.M. Kharb
12.10 - 12.30	Discussion sur les pratiques, les conséquences et les avantages du bien-être animal	
12.30 - 14.00	Déjeuner	
14.00 - 15.00	Discussion sur les pratiques, les conséquences et les avantages du bien-être animal	
15.00 - 15.30	Pause café	
15.30 - 16.30	Conclusions et recommandations de la session	
16.30 - 17.30	Rédaction du rapport	

Heure	Jeudi 2 octobre 2008	Intervenants
Renforcement des capacités et formation en bien-être animal (besoins et activités)		
9.00 - 9.20	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal: situation générale	P. Whittington
9.20 - 9.40	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal dans les systèmes de production de ruminants	M. Paranhos da Costa
9.40 - 10.00	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal dans les systèmes de production de monogastriques	J. Mench
10.00 - 10.30	Pause café	
10.30 - 10.50	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal: position des producteurs	R. Bouchard
10.50 - 11.10	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal au niveau des communautés locales	C. McCrindle
11.10 - 11.30	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal pendant le transport des animaux	P. Thornber
11.30 - 11.50	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal pendant l'abattage des animaux	P. Whittington
11.50 - 12.10	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal lors de la manipulation des animaux pour des raisons sanitaires	G. Murray
12.10 - 12.30	Renforcement des capacités et formation pour le bien-être animal: position des services gouvernementaux (autorités compétentes, y compris les services vétérinaires)	
12.30 - 14.00	Déjeuner	
14.00 - 15.00	Discussion sur le renforcement des capacités et la formation en bien-être animal	
15.00 - 15.30	Déjeuner	
15.30 - 16.30	Conclusions et recommandations de la session	
16.30 - 17.30	Rédaction du rapport	

Heure	Vendredi 3 octobre 2008	Intervenants
9.00-10.00	Conclusion générale, recommandations et rédaction du rapport	
10.00 - 10.30	Pause café	
10.30 - 12.30	Conclusion générale, recommandations et rédaction du rapport	
12.30 - 14.00	Déjeuner	
14.00 - 16.30	Rapport: finalisation et adoption du rapport	
16.30	Clôture de la réunion	M. Traorè S. Jutzi D. Fraser

Annexe B

Curriculum vitae des experts

David Fraser

David Fraser a travaillé 37 ans en tant que chercheur et enseignant dans le domaine du comportement et l'étude scientifique sur le bien-être des animaux. Il est actuellement directeur de recherche industrielle en bien-être animal à l'Université de Colombie britannique à Vancouver. Il est l'auteur de *Understanding Animal Welfare: The Science in its Cultural Context* (Comprendre le bien-être animal: la science dans son contexte culturel) (Wiley-Blackwell, 2008) et a travaillé comme conseiller scientifique en bien-être animal dans de nombreuses organisations telles que l'OIE (Paris), le Conseil national des chaînes de restaurants et l'Institut de commercialisation des produits alimentaires (Washington) et l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation des Nations Unies (Rome).

R.M. Kharb

R.M. Kharb est actuellement le président du Conseil du bien-être animal d'Inde (en anglais, AWBI), un organe statutaire du gouvernement indien responsable d'assister financièrement les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de bien-être animal dans la réalisation d'activités liées au bien-être animal en Inde. Actuellement, le AWBI soutient 2500 ONG environ. R.M. Kharb fut diplômé en 1961 de l'école de Punjab de sciences vétérinaires et d'élevage, Hisar. Il est diplômé en science vétérinaire (pathologie) de l'école d'enseignement universitaire supérieur en sciences animales (UR), Mukteshwar, Kumaon. Il fut directeur général du corps de monte et vétérinaire (Remount and Veterinary Corps: RVC) de l'armée indienne et a pris sa retraite après 38 ans de service. Il fut décoré de la médaille de Ati Vishist Seva par le président Indien pour avoir servi la nation de façon exemplaire. En reconnaissance de sa précieuse contribution au progrès de l'enseignement et de la formation vétérinaire, le Dr Kharb fut nommé membre de la prestigieuse Académie nationale des sciences vétérinaire d'Inde.

Cheryl McCrindle

Le professeur Cheryl McCrindle BVSc (Hons) PhD (MRCVS), est actuellement chef de la section de santé publique à la faculté vétérinaire de l'Université de Pretoria et assistant à temps partiel à l'UNISA où elle enseigne l'épidémiologie vétérinaire aux techniciens de santé animale. Elle a une expérience de praticienne dans le secteur privé, de recherche et d'universitaire et a travaillé pour la SPCA et la société animale contre la cruauté en tant que consultante et remplaçante. Ses intérêts dans le domaine de la recherche se situent en santé publique vétérinaire, la vulgarisation vétérinaire au niveau local, le bien-être et la médecine vétérinaire légale.

En tant que chercheur, elle a un NRF rating et en 2006 elle a gagné Shoprite-Checkers/SABC 2 femmes de l'année dans la catégorie éducation du fait du développement d'une formation internationale à distance sur Internet sur la vulgarisation et la communication vétérinaire. En 2008, elle a représenté la Fédération internationale de laiterie en tant que représentante de santé animale à la 76ième rencontre de l'OIE.

Joy Mench

Joy Mench a reçu son Ph.D en éthologie (Comportement animal) de l'Université du Sussex en Angleterre en 1983. Elle est actuellement Professeur de sciences animales et directrice du centre du bien-être animal à l'Université de Californie, Davis. Dr Mench a fait des recherches sur le bien-être animal, en particulier les volailles et les animaux de laboratoire. Elle a publié plus de 100 articles, chapitres d'ouvrages et livres sur ces sujets, et a été invitée à faire de nombreuses présentations à des réunions nationales et internationales. Le Dr Mench a participé à de nombreux comités et conseils d'administration liés au bien-être des animaux d'élevage et de laboratoire. Elle est conseillère scientifique pour le projet sur l'assurance qualité du bien-être de l'Union européenne et membre du groupe ad hoc sur les systèmes de production animale pour l'organisation mondiale de la santé animale (OIE). Elle a été récompensée par la société protectrice des animaux des Etats-Unis d'Amérique (2001 Prix pour l'enseignement des animaux et de la société), de l'Association de la science des volailles (2004 Prix de recherche sur le bien-être des volailles) et de l'Université de Californie, Davis (2007 Prix de distinction de la spécialité du service public).

Mateus Paranhos da Costa

Mateus Paranhos da Costa a une expérience dans les sciences animales avec 21 ans d'enseignement et de recherche à l'Université de Sao Paulo, à Jaboticabal-SP, Brésil. Ses domaines d'expertise sont les suivants: comportement animal appliqué, bien-être animal, élevage laitier et élevage de bovins viande. Il a débuté sa carrière à l'Université de Sao Paulo (UNESP, Jaboticabal-SP, Brésil) en 1986 où il a surtout travaillé sur le comportement des animaux de ferme et sur le bien-être. De 1991 à 1995 il a fait un PhD en psychobiologie et en 1999, à l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) il s'est spécialisé dans l'évaluation du bien-être animal. Depuis lors, il a été impliqué dans de nombreux projets de recherche visant des améliorations pratiques des protocoles et du matériel de manipulation des bovins viande et des vaches laitières. Il a publié plus de 100 articles scientifiques, chapitres ou ouvrages.

Kittipong Promchan

Kittipong Promchan, vétérinaire, est actuellement contrôleur vétérinaire principal au département de développement de l'élevage en Thaïlande où il est arrivé en 1993; jusqu'en 1993 il travaillait comme inspecteur vétérinaire dans un abattoir de volailles, porcins et bovins. Il pratiquait les examens ante et post mortem et délivrait les certificats sanitaires pour l'exportation. Suite au foyer de grippe aviaire en Thaïlande, il a travaillé au service agricole de l'ambassade de Thaïlande au Japon. Actuellement, il est responsable de la vérification des pratiques de bonne gestion et des systèmes HACCP

des abattoirs, des usines de transformation et autres établissements d'élevage autorisés à exporter.

Song Wei

Dr Song Wei est fondé de pouvoir, Professeur à l'Université de Science et technologie de Chine (USTC) et directeur de l'Institut de droit de USTC, ville de Hefei (République populaire de Chine). Sa formation inclue une licence à l'Institut de technologie de Pékin, MS et PhD de l'Université de science et technologie de Chine. Il enseigne la législation du bien-être animal à l'Université. Outre l'enseignement, il est également consultant légal pour des entreprises, des organisations et le gouvernement. Il est membre du conseil d'administration de l'association de formation en droit de Chine.

Albert Sundrum

Le professeur Sundrum a un PhD en science vétérinaire; de 1987 à 1998 il a été chercheur et conseiller à l'Institut d'agriculture biologique de l'Université de Bonn (Allemagne); depuis 1999 il est professeur au service de nutrition et de santé animales de l'Université de Kassel (Allemagne). Ses activités de recherche se concentrent sur l'évaluation de la santé et du bien être des animaux chez les bovins et porcins issus de l'agriculture biologique et l'impact de l'apport en substances nutritionnelles sur l'état de santé des animaux. Il a été membre du Comité scientifique sur la santé et le bien-être des animaux de la commission de l'Union européenne en 2001 (Rapport sur le bien-être des bovins viande), et du comité de conseil scientifique du ministère de la nutrition de l'agriculture et de la protection des consommateurs d'Allemagne (BMELV) depuis 2002. Il a été impliqué dans plusieurs projets financés par l'Union européenne sur le sujet de «santé animale et sécurité sanitaire des aliments en agriculture biologique».

Peter Thornber

Peter Thornber, vétérinaire, est actuellement responsable du service australien de stratégie et de communication sur le bien-être animal au département d'agriculture, des pêches et des forêts du gouvernement australien. Le Dr Thornber a une grande expérience dans le système de santé et le bien-être des animaux et a travaillé en étroite collaboration avec l'OIE sur les questions de santé animale pendant de nombreuses années. Il a une grande expérience des politiques de santé et de bien-être des animaux et a travaillé en étroite collaboration avec des gouvernements et des organisations internationales. Il est membre de l'école australienne des scientifiques vétérinaires (bien-être animal) et de l'association vétérinaire australienne de bien-être animal et du groupe d'éthique d'intérêt spécial. Il fut responsable de la rédaction et de la finalisation de la stratégie australienne sur le bien-être animal visant tous les australiens et tous les usages des animaux- document initial pour l'Australie destiné à améliorer les résultats en matière de bien-être animal dans le futur. Il a géré la mise en place des normes australiennes pour l'exportation des animaux d'élevage, leur suivi et leur révision. Il travaille actuellement au développement de nouvelles normes et directives australiennes pour le transport terrestre des animaux d'élevage.

Paul Whittington

Pendant plus de 34 ans Paul Whittington a été en prise directe avec la recherche pure et la recherche appliquée dans le bien-être animal et la production alimentaire de l'Institut de recherche sur la viande et dernièrement en tant que chercheur à l'Université de Bristol, Royaume-Uni. Au sein du service des animaux d'élevage de l'École des sciences vétérinaires cliniques, il a mené des recherches sur le bien-être des animaux lors de l'abattage en étudiant le comportement et la manipulation des animaux en particulier lors des phases d'étourdissement, d'abattage ou de mise à mort et publié dans des revues comme *Nature* ou *Veterinary Science*. Il y a 17 ans, avec des collègues de l'Université, Paul Whittington a commencé à concevoir et dispenser des cours généraux et spécialisés sur le bien-être des animaux à l'abattage dans le secteur industriel au Royaume-Uni. Il a créé, il y a 15 ans, la Formation en bien-être animal (Animal Welfare Training), une équipe de chercheurs spécialisés dans le transfert de technologie de la recherche sur le bien-être vers le secteur industriel. Il est actuellement chercheur-enseignant au sein du service et dirige la Formation en bien-être animal. Il se consacre actuellement totalement à la conception et la mise en œuvre de formations générales et spécialisées à travers le monde en Europe, en Amérique centrale et du Sud, en Thaïlande, en Malaisie, à Taiwan et en Indonésie. En dehors de ces consultations et formations, il dispense actuellement un programme de formation de formateurs en Malaisie dans le secteur de la viande rouge avec la Société internationale pour le traitement des animaux sans cruauté et le secteur de la viande et de l'élevage d'Australie, au Portugal avec la Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux du Royaume-Uni et le programme de formation des formateurs dans le secteur de la volaille avec la compagnie CP Foods en Thaïlande.

Annexe C

Liste des documents

1. DOCUMENTS FOURNIS PAR LES EXPERTS

Kharb, R.M. non date. *Animal Welfare Board of India and its efforts in modernization of Goshalas (old cows home) – A unique animal welfare activity.*

McCrinkle, C. M. E. E. non date. *Experiences in Participatory Action Research to Promote Animal Health and Food Safety in Rural, Peri-urban, Urban and Settlement Areas in South Africa.* Faculty of Veterinary Science, Université de Pretoria, Onderstepoort, République d’Afrique du Sud.

McCrinkle, C. M. E., Cornelius, S. T. and Schoeman, H. S. 1997. A survey of animal welfare needs in Soweto. *Journal of the South African Veterinary Association.* Département de médecine des animaux de production, Faculté vétérinaire, Université médicale d’Afrique australe, Internal Box 170, Medunsa, 0204 République d’Afrique du Sud.

Mench, J. A., James, H., Pajor, E. A. and Thompson, P.B. non date. *The welfare of animals in concentrated animal feeding operations.*

Paranhos da Costa, M. J. R., Dalla Costa, O.A., Cruz Barbalho, P., Biagiotti, D., Panin Ciocca, J.R., Naves Murilo, J.E., Gerusa Naves, H. Q. e Dias Barbosa Silveira, I. non date. *The transport of farm animal in Brazil: First report.* ETCO – Grupo de Estudos e Pesquisas em Etologia e Ecologia Animal, Departamento de Zootecnia, Faculdade de Ciências Agrárias e Veterinárias, UNESP, 14.884-900, Jaboticabal-SP, Brazil

Song, W. non date. *Animal welfare law and contemporary Chinese legal system.* Law Institute, Université de science et technologie de Chine .

Song, W. non date. *Traditional Chinese culture poses some difficulties for new animal welfare laws.* Faculté de droit, Université de science et technologie de Chine .

Sundrum, A. 2007. *Conflicting areas in the ethical debate on animal health and welfare.* In: Zollitsch, W., Winckler, C., Waiblinger, S. and Halsberger A. (editors.), *Sustainable food production and ethics.* Wageningen Academic Publishers, 257-262.

Sundrum, A., Vaarst, M., Arsenos, G., Kuzniar, A., Henriksen, B.I.F., Walkenhorst, M. and Padel, S. non date. *Recommendations to the formulation of EU regulation 2092/91 on organic livestock production.*

2. DOCUMENTS FOURNIS SUITE A LA DEMANDE D'INFORMATIONS DE LA FAO

CIWF. 2008. *The impact of livestock farming: solutions for animals, people and the planet.* Compassion in World Farming, Godalming, Royaume-Uni.

CIWF. 2008. *Global warning: climate change and farm animal welfare.* Résumé. Compassion in World Farming, Godalming, Royaume-Uni.

D'Silva, J. 2008. *Sustainable Agriculture.* Compassion in World Farming, Godalming, Royaume-Uni.

FAI. non date. *Outcome measures.* Food Animal Initiative, London, Royaume-Uni.

FAI/WSPA. 2008. *Model Farm Project.* Food Animal Initiative Societe mondiale pour la protection des animaux, Londres, Royaume-Uni.

Farrel, D. non date. *The future eaters.* School of Land, Crop and Food Sciences, Universite of Queensland, Brisbane, Australie.

HIS. 2008. *Animal Welfare, International Trade and Sustainable Development - Improving the Lives of Animals, Farmers and Communities.* Société internationale pour le traitement des animaux sans cruauté (Humane Society International), Washington, Etats-Unis d'Amérique.

IWGAID. 2008. *Protecting animals from disasters.* Groupe de travail international sur les animaux dans les catastrophes naturelles.

McLeod, A., Thieme, O. y Mack, S. D. No date. *Structural changes in the poultry sector: will there be smallholder poultry development in 2030?* Division de production et de santé animals, FAO, Rome.

Ransom, E. 2007. *The rise of agricultural animal welfare standards as understood through a neo-institutional lens.* International Journal of Sociology of Food and Agriculture, vol. 15, n. 3, Décembre 2007.

RSPCA/Eurogroup for Animal Welfare. non date. *Developing animal welfare: the opportunities for trade in high welfare products from developing countries.* Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, Horsham, U.K. and Eurogroup for Animal Welfare, Brussels, Belgium.

The Brooke. 2008. *Bearing and heavy burden.* The Brooke, Londres, Royaume-Uni.

The Brooke/CIWF/Eurogroup for Animals/HIS/RSPCA/WSPA. No date. *Joint position statement of animal protection NGOs on farm animal welfare.* The Brooke, London, U.K., Compassion in World Farming, Godalming, U.K., Eurogroup for Animals, Brussels, Belgium, the Humane Society of the United States and Humane Society International, Washington, USA, the Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, Horsham, U.K. and the World Society for the Protection of Animals. Londres, Royaume-Uni.

Zapata, B. y Bonacic, C. No date. *Bienestar animal en camelidos sudamericanos: experiencias prácticas.* Facultad de Ciencias Veterinarias y Pecuarias, Santa Rosa 11735, Chile.

WSPA. 2007. *Industrial Animal Agriculture Part of the Poverty Problem.* World Society for the Protection of Animals. Londres, Royaume-Uni.

Annexe D

Liste des principaux evenements de promotion du renforcement des capacites lie au bien etre animal

Congres mondial du lait

Sommet mondial du lait de la federation internationale de laiterie

Congres mondial du lait de la federation internationale de laiterie

Congres mondial de la viande

Congres mondial des volailles

Congres mondial des porcs

Congres mondial des eleveurs

Congres mondial des jeunes eleveurs

Conference mondiale sur la production animale et l'inspection sanitaire du ministere de l'agriculture depuis 2005

Reunion annuelle de l' association europeenne de production animale (EAAP)

Congres de la societe internationale d'hygiene des animaux (ISAH)

Congres mondial veterinaire

Congres PANVET de science veterinaire

Reunion annuelle de la commission de production et de sante animales pour l'Asie et le Pacifique

Conferences regionales de la FAO

Conferences des Commissions regionales de l'OIE

Annexe E

Considérations historiques

I. LES CINQ LIBERTÉS

1. Liberté de la faim et de la soif par un accès facile à de l'eau fraîche et à un régime permettant de rester en pleine santé et en pleine vigueur.
2. Liberté de l'inconfort en fournissant un environnement adapté y compris le logement et une aire de repos confortable.
3. Liberté de la douleur, des blessures ou des maladies grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapides.
4. Liberté d'exprimer un comportement normal en ayant à disposition un espace suffisant, des installations adéquates et la présence d'animaux du même type.
5. Liberté de la peur et de la détresse en assurant des conditions et un traitement évitant la souffrance mentale.

Source: FAWC (2008).

II. CRITÈRES DE BIEN-ÊTRE IDENTIFIÉS PAR LE PROJET DE QUALITÉ DU BIEN-ÊTRE

1. Les animaux ne devraient pas connaître la faim prolongée
2. Les animaux ne devraient pas connaître la soif prolongée
3. Les animaux devraient se sentir à l'aise, en particulier dans les aires où ils se couchent
4. Les animaux devraient avoir dans un bon environnement thermique
5. Les animaux devraient être capables de se mouvoir librement
6. Les animaux ne devraient pas être blessés physiquement
7. Les animaux devraient être indemnes de maladie
8. Les animaux ne devraient pas connaître la souffrance induite par une mauvaise gestion
9. Les animaux devraient pouvoir exprimer des comportements sociaux naturels qui ne soient pas nuisibles
10. Les animaux devraient avoir la possibilité d'exprimer d'autres comportements naturels intuitivement souhaitable tels que l'exploration et le jeu
11. Les bonnes relations entre l'homme et l'animal sont bénéfiques pour le bien-être des animaux
12. Les animaux ne devraient pas éprouver d'émotions néfastes telles que la peur, la détresse, la frustration ou l'apathie

Source: Projet de qualité du bien-être (2007)

III. DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ADOPTÉE PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Le «bien-être animal» se définit comme la façon dont un animal fait face aux conditions dans lesquelles il vit. Un animal est dans de bonnes conditions de bien-être si (comme cela est prouvé scientifiquement) il est en bonne santé, à l'aise, bien nourri, en sécurité, capable d'exprimer un comportement inné et s'il ne souffre pas d'états désagréables tels que la douleur, la peur et la détresse. Un bien-être animal satisfaisant nécessite la prévention des maladies, un traitement vétérinaire, un logement, une gestion et une alimentation appropriés, une contention sans cruauté et un abattage/mise à mort sans cruauté. Le bien-être animal fait référence à l'état de l'animal; le traitement qu'un animal reçoit correspond à d'autres termes tels que le soin aux animaux, l'élevage et le traitement sans cruauté.

Source: OIE (2008)

IV. LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Source: Nations Unies (2008)

Traduction:
Amélie Martin Darras



Le bien-être animal est de plus en plus reconnu comme un facteur important du succès du développement international. Il fait partie intégrante des programmes destinés à améliorer la santé animale, à augmenter la production animale, à répondre aux catastrophes naturelles lorsque des animaux sont concernés et à améliorer l'adéquation entre la constitution génétique des animaux et les environnements dans lesquels ils sont élevés.

Consciente de cet enjeu, la FAO a décidé de s'intéresser de façon plus explicite et stratégique au bien-être animal et, pour orienter ses activités, elle a organisé une réunion d'experts pour qu'ils apportent leurs conseils spécifiques sur «le renforcement des capacités pour la mise en place de bonnes pratiques pour le bien-être des animaux». Ce rapport est le résultat d'un conséquent travail de collaboration des experts, des personnes ressources des principales institutions impliquées dans le bien-être animal et du personnel de la FAO.



ISBN 978-92-5-206146-5



9 789252 061465

TC/M/I0483F/1/10.09/500